

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

Saint Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars

Les lubies du bienheureux Paul

Épître sur l'optimisme au Manneken-pis de Bruxelles

Les Mémoires de Lord Grey

Ferveur chrétienne d'une assemblée de Jeunesse ouvrière

A propos d'Histoire

Une importante controverse

Catholique et Patriote

Henri Ghéon

André Thérive

Robert Valléry-Radot

Paul Cazin

Comte Louis de Lichtervelde

Louis Picard

Hilaire Belloc

Vicomte Charles du Bus

de Warnaffe

Alfred Smith

Jacques Maritain

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le jubilé de Monseigneur Rutten, Mgr J. Schyrgens.  
Pérou. — Mandchourie.

## La Semaine

♦ Les évêques d'Angleterre et du Pays de Galles ont voté à leur réunion annuelle la résolution suivante :

« Les évêques ont envisagé à nouveau la situation actuelle des écoles non subsidiées. Ils affirment une fois de plus leur conviction que les conditions présentes n'étaient en aucune façon envisagées quand fut conclu le compromis de 1902, et que ces conditions constituent à l'heure actuelle un fardeau qui dépasse les forces de ceux qui soutiennent ces écoles.

Ils désirent souligner deux principes qui sont essentiels pour une solution juste et durable de cet urgent problème :

1<sup>o</sup> Que tous les parents doivent pouvoir jouir d'une certaine liberté de choix de l'école, liberté qui actuellement n'est, la plupart du temps, que le privilège des classes riches. Une pareille liberté n'est possible que si le système des écoles libres, primaires ou secondaires, est maintenu et étendu. Tout affaiblissement du « système libre » entraînerait nécessairement une nouvelle diminution, dans le chef des parents pauvres, de leur liberté, très limitée déjà, du choix de l'école;

2<sup>o</sup> Que des facilités identiques d'éducation doivent être données à ceux pour qui un enseignement religieux défini est une partie essentielle de l'éducation comme à ceux qui n'attachent pas pareille importance à un enseignement de cette nature. »

Sans vouloir entrer dans le détail de la situation de fait à laquelle ont à faire face les évêques anglais, rappelons, à propos de leur déclaration, le fond de la question scolaire.

Un peu partout, l'Etat moderne s'est fait maître d'école. Avec l'argent de tous les citoyens il organise un enseignement public complet. Comme le catholicisme est avant tout un ensemble de Vérités, sa vie, sa défense, ses progrès sont affectés essentiellement par toute question d'enseignement, puisque enseigner s'adresse à l'intelligence et que donc toute chose enseignée est ou favorable ou défavorable à la Vérité catholique.

La preuve tristement apodictique de ce lien intime entre l'enseignement et la vie du catholicisme est fournie par l'expérience française : l'école laïque déchristianise la France.

Partout où il y a des catholiques décidés à ne pas renier leur foi, mais à la vivre et à la propager, se pose tôt ou tard la question scolaire qui se ramène essentiellement à ces

termes : l'organisation d'un enseignement qui préserve et qui fortifie la foi des enfants.

Et comme, pratiquement, tout problème d'enseignement se ramène à une question d'argent, c'est généralement sur un droit aux subsides que se concentre la lutte.

Avec l'argent de tous les citoyens, l'Etat donne un enseignement dont ne peuvent se contenter les catholiques — quand ils ne sont pas forcés, en conscience, à le fuir. Obligés, pour sauvegarder ce qu'ils ont de plus cher, de créer et de soutenir un enseignement confessionnel, les catholiques — qui paient comme tous les citoyens les écoles officielles — réclament, en justice, que l'Etat (qu'ils déchargent partiellement) subsidie leurs écoles libres.

L'importance du problème se trouve grandement accrue par la tendance des démocraties contemporaines à rendre l'enseignement gratuit. Sans subsides officiels l'enseignement libre est destiné à disparaître ou à ne plus s'adresser qu'à une petite élite de gens assez fortunés pour en payer les frais.

En ce domaine comme en tant d'autres, le jeu normal de la démocratie politique — instaurée au nom de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité — tue la vraie liberté, la juste égalité et la véritable fraternité.

\* \* \*

L'Italie fasciste a promulgué une Charte du Travail sur laquelle nous reviendrons. Basée sur l'intérêt général qui prime l'intérêt particulier, sur le travail devoir social pour tous les citoyens, sur le bien-être des producteurs et sur le développement de la puissance nationale, elle vise à résoudre dans toute son ampleur la question sociale.

L'œuvre hardie du Duce se jugera aux résultats. « Si la Charte du Travail procure au peuple italien les bienfaits de la paix sociale et apporte à la production italienne des moyens de développement nouveaux, alors il faudra proclamer que Mussolini a trouvé en matière économique et sociale la vraie formule, et le grand homme d'Etat aura conquis un titre de plus à la reconnaissance de son pays. »

...Et de l'Europe, ajouterons-nous. Décidément la magnifique renaissance italienne reste le grand et consolant phénomène d'après-guerre.

# Saint Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars<sup>(1)</sup>

Ars, village prosaïque dans une région maussade, est un temple du dénuement : non pas que la terre y soit pauvre comme jadis ; mais les régions fertiles ont une laideur vulgaire que les déserts ne peuvent leur envier. Autrefois on voyait là les derniers étangs de la Dombes, les premières prairies de la Bresse, un hameau en pisé, quelques landes piquées d'or, des haies vives. Aujourd'hui l'on ne remarque plus rien, qu'un paysage banal de champs et de toits, « une localité ». Des garages, des cafés repeints, des embryons de trottoirs, de longs murs bas, voilà ce qui attend le pèlerin. Sur une placette plantée d'arbres, une basilique byzantine, pompeuse et maniérée, enserme la petite église noire, à tour carrée, où le curé d'Ars officia, prêcha, vécut ; le presbytère offre une longue façade sans visage sur un grand jardin ; à l'entrée du village, on n'a point regardé une sainte Philomène gracile en bronze, avec sa palme, qu'on prenait pour la Liberté... Si on ne savait que ces arbres ont pu jeter sur *lui* leurs feuilles, que ce maigre ruisseau *lui* a peut-être donné son eau, on ne donnerait pas un coup d'œil à ces choses qui n'ont plus d'âme.

Et pourtant dans ces lieux a soufflé l'esprit. Leur humilité même, leur médiocrité plus morose que la laideur, marquent peut-être pourquoi l'élection en fut faite. Il fallait que la sainteté se posât n'importe où, sur la terre. Il n'y a pas de province indigne, ni de hameau déshérité, ni de quartier infâme. Dieu n'a pas prêché le confort, mais il n'a pas non plus réclamé la beauté ni la distinction à ce monde misérable, si fier de ses oripeaux.

Les hommes n'admettent guère, de la Providence même, des choix si gratuits et qui ressemblent si fort au hasard. Ils veulent après coup chercher des explications, une raison suffisante à la raison divine. C'est pourquoi nous admirerons que le village d'Ars ait été désigné, aux confins de la pieuse région lyonnaise. Plus loin c'est la Bresse épanouie, le voluptueux Bugey où les volailles, les truites, le dictionnaire des Jésuites ont acquis une gloire si temporelle. Vers le nord, la terre maudite des vignobles où les francs buveurs se croient libres-penseurs, et où l'on ne connaît plus que le soleil pour Dieu, avec le journal. Ars porterait un signe moins singulier s'il était situé en Bretagne ou dans les Cévennes, si la poésie, le mysticisme qu'on prête à certaines provinces donnaient à sa sainteté un décor. Mais non. La littérature n'y peut mordre. Quand les visiteurs ont recensé le petit musée du curé d'Ars, les lithographies hideuses de la muraille, les gros souliers qui dorment au pied du lit à couette plate, la commode et la table encombrée d'ustensiles grossiers, ils n'ont pas nourri leur amour du pittoresque. Seul le trou de la cloison, par où le diable semblait d'ordinaire s'enfuir, réveille l'attention comme la tache d'encre de la Wartburg. La légende ici s'est mal apprêtée. L'histoire toute nue suffira.

Pas encore. Il y a la sainte préférée du curé d'Ars, Philomène, dont les savants disputent si elle porta ce nom, si elle fut digne de tant de piété. En 1812, on a trouvé à Rome une fiole de sang, les insignes habituels du martyre : l'ancre, la flèche, la palme, le lis, avec l'inscription : « *Aimée, la paix soit avec toi* ». Ce prénom ou cette épithète anonyme, ces infimes dépouilles, voilà à quoi le curé d'Ars voua une dévotion particulière. Il était bien, il était digne et juste que le plus humble des saints prit l'intercession de la sainte inconnue. Ils sont entre soldats sans grade ; la jeune chrétienne

dont on ne sait rien, le curé de village qui chassait les journalistes. C'est la foule de l'Eglise souffrante et militante qui s'est honorée avec eux. Parmi les saints non canonisés, parmi les desservants ignorés, la gloire a fondu soudain. Que reste-t-il des faits bruts pour l'érudite ou l'hagiographe ? La plus pauvre relation du monde.

\* \* \*

Jean-Baptiste Vianney, fils de petits paysans, devint prêtre et mourut à un âge avancé, après une longue carrière dans un humble village. Voilà ce que dirait l'état civil avec quelques chiffres en plus. Jean-Baptiste était issu d'une famille de Dardilly, qui eut six enfants et un maigre patrimoine. Malgré la légende, il en hérita non pas quatre vaches, un âne et trois brebis, mais quelques terres et une rente minuscule. Il était sans vigueur ni taille ni prestance. Il connut dans son enfance un pays qu'avait terrorisé la Révolution. Il fit sa première communion en 1799, à treize ans, en cachette, derrière des meules de foin, insultant ainsi à la Nation et à la Raison. Il vit, dit-on, passer un jour un mendiant pouilleux qui se rendait par étapes en Italie, où il allait manger des épluchures, accroupi sur des perrons de marbre : c'était Benoit Labre, scandale de la civilisation moderne. Le jeune Vianney ne se destinait pas à cette sainteté médiévale ou romantique. Il ambitionnait une vie pieuse de prêtre campagnard. N'y accède pas qui veut : un petit paysan qui travaille, doit prendre aussi le courage de se mortifier, le temps de s'instruire. Il ne prévoyait point l'état de fonctionnaire du Concordat : c'est pour le temps des persécutions que sa vocation était née.

La principale tyrannie était, pour les villages d'il y a cent vingt ans, celle du service militaire. Elle causait du dégoût autant que de la terreur, vu qu'on ne s'habituaît pas à être soldat-citoyen, à être asservi par les amis du peuple au nom du peuple. Les conscriptions de l'Empereur furent plus mal vues encore. C'est pourquoi le jeune Vianney, réfractaire évident, et même à la rigueur déserteur, fut grandement honoré par ses parents et contemporains. Il dut à ce délit de n'aller point guerroyer en Espagne, où des moines armés l'eussent fusillé comme un païen !

De pieux biographes ont cru devoir chercher mille circonstances atténuantes à cette conduite punie par la loi. Il est possible, en effet, que le conscrit Vianney soit tombé malade après avoir à peine goûté aux joies de la chambrée, et, au cours d'une étape, n'ait pu rejoindre le détachement, ait été insoumis de fait avant de l'être de cœur. Mais le plus évident, c'est qu'il prit la fuite comme bien d'autres, passa la Saône, fut recueilli et caché dans le village de Noës où il fit fonction de régent, où le maire et les bonnes gens raffolèrent de lui, jusqu'au moment où son frère partit à sa place pour apaiser Moloch et où sa situation redevint régulière. Lui-même, qui avait la conscience nette, en jugeait fort bien et s'appelait ancien déserteur. Mais il estimait, comme certains héros classiques, que la loi non écrite l'emporte sur celle des hommes. J'entends se récrier les bons serviteurs de la Déesse-France. Où irait-on avec ces principes d'anarchie ! Eh ! quoi, l'exception même ne peut se poser en principe ! M. Vianney le savait sûrement, sans avoir lu Kant ; il suivait la tradition qui sauve les clercs de verser le sang ; et plus simplement encore il vivait à une époque où la force de l'Etat n'était pas encore absolue, n'était pas encore tenue pour divine, mais bien pour perverse, diabolique, où la révolte pouvait encore se réclamer de la liberté, et non du désordre. En matière de

(1) Que le lecteur veuille bien se rappeler ce que nous avons dit déjà et répété à propos de l'ouvrage que prépare M. GABRIEL MOUREY, et auquel M. THERIVE contribuera par le beau *Curé d'Ars*, que la bienveillance de l'auteur nous autorise à publier ici.

choses humaines, il est triste (dangereux peut-être) d'avouer que le succès juge le droit : si la rébellion générale avait fait supprimer telle ou telle servitude dans la société, nous ne penserions plus à l'appeler rébellion.

A l'égard de sa vocation, le futur prêtre ne semble pas avoir nourri de doute, et cela l'excuse d'avoir brisé les obstacles sur son chemin. Une pureté absolue de vie et de pensée, la fréquentation incessante des sacrements (que pouvait seul se permettre un jeune homme à ce point assuré de la grâce), et, disons-le sans crainte, l'estime et la vénération que semble lui avoir dès lors marquées son entourage, tout le renforçait dans ses desseins. Mais au séminaire une épreuve lui était réservée : il apprenait mal, lentement, il souffrait les sarcasmes de ses camarades plus jeunes et plus éveillés. Il ne fut sous-diacre qu'à vingt-huit ans, et prêtre l'année suivante ; tant ses supérieurs hésitèrent à l'admettre sur ses vertus plutôt que sur ses connaissances.

Une fois nommé vicaire à Ecully, avec son ami et protecteur M. Balley pour curé, il lui fallut reprendre ses études d'arrachepied. Il y déploya une telle patience que le latin et la théologie lui cédèrent leurs éléments. On se méfia longtemps de lui. Le droit de confesser ne lui fut accordé, à ce sauveur des âmes, qu'après quelques années. Il suivait ainsi la voie étroite. Jamais son courage n'avait d'ailleurs fléchi : une humilité absolue lui faisait accepter les blâmes et les sermons. Il mettait trop haut la dignité de prêtre pour songer à faire un petit convers dans quelque couvent, condition dont il rêva plus tard lorsque Dieu, par une suprême épreuve, lui inspira l'amertume de sa vie active et bienfaisante...

Non, l'abbé Vianney devra être, coûte que coûte, prêtre paysan au milieu des paysans. Et quand le curé Balley mourut, lui légua son exemple et son cilice, le vicaire ne postula point la succession : on le nomma à la cure d'Ars-en-Dombes, paroisse à peine érigée à ce titre, tenue pour médiocre et sans avenir. La carrière se dessinait du plus pauvre desservant de France et du plus soumis (février 1818).

\* \* \*

Alors éclate comme la foudre le dessein providentiel : la circonstance, les gens mêmes y conspirent. M. Vianney ne sera pas un missionnaire timide, en pays perdu, il sera un homme d'œuvres, un pasteur autoritaire, un créateur. C'était l'époque où M. Paul-Louis Courier, propriétaire en Touraine, invectivait dans ses pamphlets contre l'intolérance des prêtres qui empêchaient les vigneronnes de danser et entretenaient l'ignorance gothique. Que ne fut-il paroissien d'Ars pour se scandaliser un peu plus, cet helléniste ? M. le curé Vianney tombait sur un village aussi peu riche d'âmes que de biens, mais qui désirait profiter, comme partout, de la paix revenue et de la liberté conquise. Il s'y montra austère et difficile. Les bals, les cabarets, les affûtaux de toilette n'eurent pas de pire ennemi. Il les dénonça ; mieux, il les ridiculisa, il les fit passer de mode. Son influence eût-elle suffi à cette tâche ? On en peut douter ; mais par bonheur M. Vianney se fit utilement des ennemis, en particulier le sous-préfet, inquiet de ce zèle clérical. L'administration centrale a toujours été en soupçon près des petites gens : leur sévère censeur semblait leur défenseur contre le pouvoir, et l'on pardonna aisément sa sévérité à un prêtre brouillé avec les Messieurs...

De plus — car l'exemple d'Ars devait former un symbole de toutes les parcs françaises — il se trouva autour du curé le personnel ordinaire des œuvres : le châtelain magnifique, sa sœur, vieille fille pieuse, quelques dévots de toute petite bourgeoisie, quelques paysans au cœur ardent, le maire, l'instituteur (*o tempora!*), le sacristain, toutes gens dont la chronique peut omettre les noms, mais qui sont récompensés autrement que dans la mémoire des foules...

M. Vianney n'eut pas de peine à se faire reconnaître pour un pasteur exceptionnel par ces auxiliaires de grand mérite. Si une chose est bien établie dans l'histoire, c'est l'influence qu'exerçait sa seule personne sur les moins prévenus : un corps maigre et osseux, une tête rudement sculptée que la vieillesse seule affina, des yeux qu'on ne regardait point parce qu'ils regardaient en vous. Son austérité, sans ostentation pourtant, fut vite notoire. Quelques grognons en haussèrent les épaules, la foule neutre en conçut du respect, le petit groupe des amis en prit de l'enthousiasme. Cela suffit pour assurer au curé d'Ars des concours fidèles dans les œuvres où il dépensa sa force et les dons de la richesse. Œuvres dont quelques-unes sont de charité, quelques autres d'apparat, au dire des puri-

tains : modèle éternel de l'activité catholique dans les paroisses ; tout n'y est pas en soi admirable ni indispensable.

Mais Jésus n'a-t-il pas su gré à Madeleine de gaspiller son nard pour lui rendre hommage ? Le curé d'Ars n'eut de cesse qu'il ne construisit des chapelles de petite dévotion, qu'il n'achetât des ornements sacrés, des statuets, des candélabres. Il se fit fournir à Saint-Sulpice, mais là n'est pas la question ; évidemment le lis des champs est mieux vêtu que Salomon dans sa gloire, parce que Salomon avait bien du clinquant sur lui. Mais M. Vianney faisait autre chose. Il dépensa pour deux cent mille francs (nous dirions deux millions) en fondations plus ou moins durables. Une maison de jeunes filles qu'il appela la *Providence*, une pension de Frères de la Sainte-Famille, des libéralités de détail qui allaient fort loin. Il savait demander aux plus riches, il savait faire souscrire les plus pauvres. Il ne dédaignait pas d'organiser des loteries, ces loteries que le gouvernement laïc réprouve avec horreur. Il comptait bien que Dieu pourvoierait à ces œuvres et les jugerait dans leurs intentions.

On ne parlait d'ailleurs que de miracles : le blé de la communauté qui décuplait soudain dans le grenier, l'argent d'une quittance qu'un inconnu apportait soudain le soir à un carrefour, ou la nuit à la porte du curé... mille petits prodiges que M. Vianney n'avait pas tort d'attribuer à la Providence, qui les permit, sinon les émit. Quelles restitutions tremblantes, quelles libéralités mystérieuses se produisirent ainsi ? Le respect humain ou la honte, ou la modestie toute pure vinrent plusieurs fois sauver le curé d'Ars et ses œuvres. Seule la sainteté suscite ainsi le bien si gratuitement fait. D'ailleurs M. Vianney n'était pas de ces prêtres que les châtelains invitent et que choient les bonnes familles. Il mangeait des ragoûts froids, du pain moisi, bienôt il se contenta de simples crêpes de farine. Il couchait sur des fagots. Il ne possédait qu'une soutane, il ne sut jamais l'usage d'un manteau. Il donnait aux pauvres rencontrés tout l'argent qui brûlait dans sa poche. Saint Martin, soldat romain, était un futur évêque, et administrateur. Saint Jean-Baptiste Vianney semble avoir été l'anarchiste de la charité, et jamais il n'eût partagé en deux ses cadeaux aux misérables. Ah ! certes, il ne concevait pas, comme nos moralistes officiels, que la charité soit un crime social, qu'elle attente à la dignité humaine, qu'elle encourage la paresse et renforce l'inégalité ! Il se conformait à la théorie spécifiquement chrétienne que Bossuet a développée avec faste (et émotion aussi) sur l'éminente dignité du pauvre. S'il y a de l'inégalité en ce monde, c'est le pauvre qui est en haut, le riche en bas de la hiérarchie. Le pauvre représente le sacrifice perpétuel, le Dieu souffrant de la Rédemption, la souffrance imposée à la nature humaine pour son bien et son salut. Le don de charité, au lieu de prétendre dispenser à l'univers un ordre orgueilleux dont il n'est pas susceptible, doit être un geste de la pitié absurde que seuls des mortels misérables peuvent se vouer entre eux. Voilà pourquoi le curé d'Ars fut grand aumônier (après avoir, dit-on, mendié lui-même, en sa jeunesse, sur la route d'un pèlerinage). Il montrait ainsi que ce qui compte en ce monde n'est pas l'aménagement du petit cachot où nous vivons, mais le sens profond du châtement que nous y subissons. Entretien de la paupérisation ? quelle bêtise, c'était entretenir la pauvreté, pour l'amour d'un royaume qui n'est point de cette terre.

\* \* \*

La plus grande aumône que pût faire le curé d'Ars, était pourtant celle de son temps et de sa vie. Il la fit dans des conditions effrayantes, et pendant quarante années. C'est ici que son emploi du temps a plus d'éloquence que tous les commentaires. De minuit à sept heures il confessait, puis il disait sa messe, et il recevait de nouveau, jusqu'à dix heures, les pénitents. A onze heures, il faisait catéchisme, jusqu'à midi, où trois jours par semaine il s'abstenait de déjeuner. Sa récréation était d'aller visiter les malades. A une heure, il se reprenait à confesser, jusqu'à neuf heures du soir, où il consentait à une espèce de sommeil que la mortification, le jeûne, la discipline même, rendaient plus précieuse et plus épuisant encore. Il dit un jour (avec quelque humour) que saint Jean-Baptiste, son patron, était venu prêcher à sa place, cependant que lui-même était allé lire son bréviaire au jardin, témoignage de la liberté d'esprit que lui laissaient ces tâches surhumaines. D'autres parleront de dédoublement, de bilocation, que sais-je ? Lui, comme sainte Zita, a confiance dans l'aide surnaturelle qui lui permet de mener deux vies, à la façon des grands mystiques : leur âme est

saive, leur âme est de loisir tandis que leur corps travaille. Le curé d'Ars, au confessionnal ou en chaire, a dû souvent laisser écouter et parler Celui qui, de maître, se faisait le serviteur de son esclave. Mais nous verrons si ce loisir suffisait à calmer ses inquiétudes.

Ce détachement intérieur des choses temporelles où il s'appliquait si bien, explique la réserve extrême que garda le saint prêtre sur ses privilèges et ses joies. Il n'a jamais parlé que par allusion des visions magnifiques dont son repos fut favorisé, dans les trois heures qu'il s'accordait au fond d'une alcôve solitaire : si l'enthousiasme, la clarté de vie, le bonheur des élus le touchèrent, il s'en taisait presque, sauf pour faire sentir qu'à tant endurer, sa déroque humaine n'avait pas même de mérite. Quant à ses obsessions diaboliques, il en a parlé très volontiers, parce qu'il y voyait surtout une malchance, un ennui, et non une rare dignité. Un croyant de son espèce ne s'attribue presque rien des honneurs qu'on lui donne. Il se sait intermédiaire, et ce rôle l'accable plus qu'il ne l'enorgueillit.

A sa place tout autre fut devenu chef de secte, guérisseur, magntéiseur. Le curé d'Ars se borna à passer pour un confesseur merveilleux, un grand conseiller des âmes. Il avait pour ainsi dire peur de ses propres dons. Sainte Philomène était censée agir par son dévôt, il la pria de guérir les âmes sur place, et d'aller guérir les corps ailleurs. « Ni vu ni connu », disait-il alors malicieusement. Y avait-il des superstitieux, des idolâtres... eh bien! il les faisait servir. On s'arrachait ses reliques, puisque sa gloire croissait autour de lui. On payait à prix d'or ses vêtements, ses cheveux, la dernière dent de sa bouche; il les vendit pour nourrir ses aumônes. Quand un voleur lui prit ses couverts d'étain, il les lui donna, sans deviner que l'évêque Myriel, des *Misérables*, honorerait Jean Valjean de la même façon : car lui, Jean-Baptiste Vianney, avait conscience de n'être qu'un homme délégué pour agir et penser au nom du Seigneur. Le respect humain, la courtoisie, l'ordre social ne pesent rien auprès de lui. Il reçoit des pénitents qu'il console, d'autres qu'il désole, tant leurs fautes le crucifient ouvertement. Il en va chercher qui dans la foule n'osaient avancer vers lui. Il en chasse d'autres qui n'avaient pas besoin de sa parole : que de bigots, que de bonnes sœurs ont dû repartir mécontents; mais que de criminels ont vu jaillir la source de leurs larmes! « *Je pleure*, disait-il à l'un d'eux, *parce que vous ne pleurez pas...* » A un autre qui commençait : « *Il y a quarante ans que je ne me suis confessé.* — Mais non, voyons, quarante-quatre! » Et les gens de s'émerveiller, lui de rester confus. Ses clairvoyances ne sont pas des divinations. Il est seulement l'interprète de la vérité, qui devrait être courante, et que l'usage tient cachée. Quel mérite à voir les choses dans leur nudité?

Sa théologie même se réserve à l'expression du plus grand des commandements : le monde créé par l'amour divin se sauve en s'élevant à l'amour de Dieu. Si un mot d'amour était prononcé en enfer, il n'y aurait plus d'enfer. Mais la damnation consiste à n'aimer point Dieu. De même, sur terre, la bouderie envers le Créateur est un aspect de l'aveuglement métaphysique sur sa puissance et sa bonté. Tous les péchés seraient effacés si l'homme aimait son Dieu, les conditions de son existence et de son salut. La seule faute est la haine, la révolte. M. Vianney expose cela tout paisiblement, donnant l'exemple d'un mortel à qui n'apparaît plus le Tentateur, qui sait combien la solution de tous les problèmes est nette et facile quand l'orgueil a disparu du cœur et de la raison. Est-ce que cet enseignement-là vaut aussi quelque gloire? Sa parole qui fait pleurer le grandiloque hâcordeaire assis parmi les bonnes femmes sur le banc de bois, cette parole a tant de pureté naïve qu'elle ne vient pas de lui-même. Au début il la préparait; il piochait dans les manuels, il apprenait par cœur des tirades. Aujourd'hui il s'en remet à Celui qui a bien voulu emprunter sa bouche; il parle aux gens de France, en 1840, le langage que les pêcheurs de Tibériade auraient compris sans doute. Il ne prétend à rien, pas même à être lui. Et pourtant, sa voix éteinte, son corps au tombeau, la parole s'est figée : il ne reste plus qu'homélies paysannes. Les critiques s'en étonnent, comme si le Principe de toute vie avait voulu emprunter un autre instrument qu'une personne vivante et passagère, comme si le saint avait dû écrire de nouveaux livres révélés, ajouter un Testament aux autres. Supposition sacrilège pour celui qui n'ambitionnait pas une place parmi les apôtres et les grands pasteurs, mais au nombre des chiens fidèles, surveillants du troupeau.

\* \* \*

Cette modestie portée jusqu'à la soif de l'anéantissement possédait le curé d'Ars comme l'orgueil possède d'autres âmes. Elle

était la source de ses plus grandes douleurs : chaque infraction qu'on commettait sur ce point le brûlait comme un affront ou, pour mieux dire, comme un attentat à Dieu, qui lui prêtait en somme cette chétive existence. Tout son vocabulaire était naïvement plein des expressions de sa pitié pour lui-même. *Ma pauvre carcasse*, disait-il de sa personne physique, qu'il nommait aussi *son carnaval* ou *son cadavre*. *Laissez mes pauvres mouches!* soupirait-il en mourant, quand les insectes le dévoraient sur son grabat.

Non que la création dans son ensemble lui apparût, comme aux grands pessimistes, sous l'aspect d'une malfaçon atroce; mais, dans le détail, chaque être et chaque chose excitait en lui cette méprisante indulgence qu'il leur avait vouée d'intuition. On pourrait même citer de lui des mots qui rappellent plutôt la tristesse de l'Ecclésiaste que la bonhomie de saint François (dont il fut le tertiaire). Il se réjouissait ouvertement de la mort des enfants en bas âge : *Heureuse mère! heureux fils à qui la lutte a été ainsi abrégée.*

C'est ici que le drame commence chez ce grand adorateur : l'amour du plan divin et la haine du plan terrestre, voilà des sentiments plus étroitement liés qu'on ne croit. Tout chrétien, s'il acquiert une vue métaphysique des choses, ne peut que souhaiter la destruction du monde, la fin des temps qui, dit saint Augustin, emplira la cité de Dieu. Jette-t-il un regard condescendant sur les insectes, ses frères, et leur habitacle de boue; seule la miséricorde l'empêche de penser que leur salut, mais non leur existence, chante la gloire du Créateur. Il y a là une frontière très délicate à suivre entre le désespoir et la soumission aux lois. Le curé d'Ars n'eut garde de la transgresser : mais la plupart de ses paroles prêchent le tristesse selon Dieu.

C'est qu'il voyait l'envers de ce monde : quarante ans de confessionnal ne suffisent-ils pas à épouvanter un homme qui sent aussi vivement les péchés contre le Seigneur que des blessures en sa chair? Il essaie même parfois de compenser l'un par l'autre. Il porte cilice, ceinture à clous, il manie la discipline. Des esthètes ou des visionnaires ont imaginé que c'était pour se châtier lui-même, combattre un ennemi intérieur, une tentation obsédante. De l'aveu même de Jean-Baptiste Vianney, c'était pour tâcher d'expier un peu à la place des coupables. Sublime réversibilité dont nulle morale laïque ne rendra compte, et qui amena telle et telle conversions particulières! Le corps mystique que forme l'Eglise, ou même l'humanité, offre une telle unité que les mérites de ce genre ne sont jamais perdus. D'autres religions ont connu des ascètes; aucune n'a produit cette ascèse altruiste. Les beaux savants y croient surprendre des survivances de magie ou d'envoûtement à rebours; les philosophes s'écrient que voilà des pratiques immorales : il n'y a pas de danger qu'ils se mortifient dans leur bureau pour convertir Bonnot ou Ravachol; c'est, au fond, qu'ils n'aiment point d'amour Ravachol ou Bonnot, malgré leur profession de fraternité. Le curé d'Ars, après sa mort, a racheté sûrement la communarde Louise Gimet qui avait fusillé les otages en soutane : cette personne qui entra chez les religieuses avait pourtant droit au pardon des députés philanthropes et à l'estime de M. Blanqui. Elle préféra l'aide mystique d'un pauvre prêtre défunt qui avait saigné pour elle, acheté son salut, pesé son âme ailleurs qu'aux balances judiciaires.

\* \* \*

On a beaucoup parlé des tentations du curé d'Ars, de ses démêlés avec le diable : ses apologistes les plus récents ne commentent plus cette imprudence par amour du pittoresque. Les saints peuvent être tourmentés, mais non possédés; et on ne sache pas que l'Orgueil ni le Désespoir, les pires suppôts de Satan, aient jamais donné des assauts au prêtre que Dieu avait choisi pour sa confiante humilité. Les démons (le pluriel est ici nécessaire) vinrent l'angoisser par des procédés grossiers et ridicules, qu'il perçait fort bien à jour. Il les renvoyait d'un *Quos ego...* ainsi que des esprits mineurs dont le Prince du monde pouvait seulement fatiguer ses pauvres heures de sommeil.

Qu'est-ce pour lui que des bruits nocturnes, des puanteurs, des coups même? Il accepte cette épreuve mieux qu'un simple frisson de sa foi. Il appelle dérisoirement *grappins* ses adversaires. Il les nargue, les chasse, leur oppose les armes qu'ils ne peuvent souffrir. Le diable, comme à saint Macaire, pouvait lui marquer des pouvoirs burlesques ou terribles, se vanter de sa singerie, baffouer les pieuses pratiques. Fort de le reconnaître, le curé d'Ars est hors d'atteinte : « *Moi, je m'humilie. Fais-en voir autant!* » Dieu ne

permet sans doute ces agressions que comme une croix de plus, une manière d'épreuve physique. Les séductions du Malin, et non ses sévices, sont réservées à des hommes plus faillibles, à des intellectuels que l'argument connu turlupine et flatte à la fois, à des sensuels qui voient revenir les cortèges de Saba. Mais M. Vianney n'a qu'une théologie, qui est l'amour de Dieu et le désir d'y voir se résorber lui-même et le monde. Il n'a jamais eu de femmes à son foyer, et Louis de Gonzague même ne montra pas plus de réserve envers sa propre mère. Le seul biais par où l'on pourrait l'atteindre, c'est le doute d'être élu et aimé : alors que servent tant d'œuvres de dévouement, de privations ? Mais ce doute même, qui ouvre des abîmes sous son pas, ne l'incite qu'à plus d'austérités encore. Est-ce bien là une tentation ? N'est-ce pas plutôt l'expérience que Dieu lui offre de la sainteté de sa carrière ?

Il la subit durement, cette expérience, comme si le renoncement à sa propre personne avait pu être porté à un comble plus haut. Un beau jour il commence à penser que la tâche de curé ne laisse plus libre sa vie spirituelle ; que devient-il à faire le bien alentour, sans savoir méditer sur sa propre misère ? Ne faudrait-il pas fuir, aller chercher dans un cloître une paix ascétique au lieu de ce service tumultueux, mondain ? Alors il tâche de fuir. Oh ! point comme le vieux Tolstoï, pour échapper aux liens du monde et mourir libre, mais pour étudier dans la solitude si le problème du salut n'est pas dans un quant-à-soi jaloux et tremblant... Vous pensez que Dieu lui a seulement tendu l'amorce : toute la tradition catholique protesterait, et le curé d'Ars est sur terre pour incarner, malgré qu'il en ait, la mesure, le bon sens, l'utilité pratique des saints.

Car des hérétiques, des forcenés, il y en eut autour de lui, jusque dans un village voisin, Pareins, où des fous inspirés crucifiaient une fille dans leur église... et des malveillants, jusque dans le clergé, qui parfois doutaient qu'un prêtre illettré et rustique put valoir un chanoine cultivé et disert... M. Vianney, tantôt subrepticement, tantôt dans un cortège en larmes, s'enfuit donc pour être mieux ramené ; il s'enfuit quatre fois. *Quo vadis*, mauvais serviteur ? Il revient. Le prétexte change, chaque fois vaincu. A la fin il n'osa plus même s'absenter d'Ars pour aller administrer son propre frère... Il avait compris que Dieu attache ses ouailles au piquet, et qu'il aime moins les chèvres sauvages, les saints excentriques, que ne font les romanciers. Il mourra donc curé de campagne, l'ayant été jusqu'au bout ; avec plus de persistance que Vincent de Paul ou François Régis, il aura gardé sa terreur devant cette tâche grandiose et minuscule, qu'il croit qui voudrait d'autres forces ; ce sera jusqu'au bout sa peine et sa tare que de trembler dans sa modestie. Dans la soue aux porcs, comme l'enfant prodigue, il eût encore douté d'être habile à ce métier. Il ignorera jusqu'au bout la magnificence de sa petitesse, en un mot sa sainteté.

\* \* \*

Heureux, dit la parole véritable, ceux qui sont pauvres en esprit, car ils verront Dieu ! Le curé d'Ars est à ses propres yeux plus pauvre que Job et plus dégoûtant, parce qu'il voit Dieu déjà, il l'avise comme on dit à Ars ; il en contemple la face éblouissante, et n'aurait plus de regards pour cette terre où on l'emploie... Mais le Maître est difficile et ne paie pas pour rien ses esclaves anéantis devant Lui. Il faut donc que le curé d'Ars n'ait point le temps de s'occuper de lui-même, ni de pleurer sur son indignité, ni de haïr sa faiblesse. Il continuera à vieillir, à jeûner, à recevoir par milliers les pénitents qui l'accablent, le submergent, à subir la violence incongrue des démons, les honneurs infamants des hommes, l'aveu des turpitudes, le camail de chanoine, les insomnies du martyr, la Légion d'honneur, la gloire, les faiseurs de gravures, les marchands de statuettes, tous les supplices les plus durs à une âme qui cherche l'oubli et le repos de Dieu.

Le don qui lui est imparti, y en aurait-il un plus terrible ? Ses indulgences, ses sévérités le rendaient à l'envi populaire, ses conseils temporels étaient requis autant que les spirituels : on le faisait servir de mage, de prophète, de rebouteux. Oui, ...vers 1840, époque bénie des illusionnés, s'il eût levé la main, dans le pays de Valdo, tout un schisme l'eût suivi ; et il se fût fait élever des temples pour peu qu'il eût vécu dans le Massachusetts. Les curieux venaient le contempler et tombaient à ses genoux, les dames le consultaient sur le prénom de leur filleul, les commerçants sur leurs échéances. Il était obligé de trier le fretin, de renvoyer les bonnes personnes, de percer les malfaiteurs d'un regard d'aigle, de faire pleurer les

endurcis dès qu'il passait près d'eux, voûté, cassé, laid, sale, verdi, squelette défailant sous un parchemin pâli, et comme à son tour chargé de tous les péchés du monde...

A la fin, comme cette vie durait depuis quarante ans et plus, et qu'il avait gagné sa retraite, dont les hommes ne voulaient entendre parler, il eut le bonheur de voir en face ce qui arrache aux autres des pleurs et des grincements de dents, de quitter ce que sa pitieuse espèce a pris pour royaume et paradis. Il passa dix-sept heures au confessionnal et, s'affaissant, dut se laisser porter sur un matelas. On lui fit l'affront de l'éventer et de lui parler comme à un malade. Il mourut à deux heures du matin, un peu en retard sur son horaire de travail. Il avait soixante-treize ans, si tant est qu'il eût compté par années cet exil loin de l'éternel. On envoya trois cents prêtres à ses funérailles, des fonctionnaires brodés, brillants sous un beau jour d'été. On mit en vitrine ses hardes et sa pauvre église sous une basilique. Nul doute que cette célébration ne lui ait agréé ; car enfin la vérité contemplée lui a dû enlever les inquiétudes que donne le spectacle de la honte humaine, lui rendre la juste perspective de nos ignominies. Il n'a pas connu le regret d'avoir été aimé par Dieu en vain, qui est, selon lui, la marque même d'une malédiction ; comment cette malédiction, ce regret, s'étendraient-ils aux pauvres hommes qui n'ont jamais pris le loisir de les sentir ? Le consolant de la doctrine que pratique le curé d'Ars de façon si admirable, c'est que, malgré tout, la multitude indigne est sauvée par ses chefs et ses pasteurs, et que plus les souffrances, l'abaissement, la faiblesse s'abattent et règnent sur un seul, plus grande est la foule des rachetés au milieu de leurs plaisirs, de leur orgueil, de leur puissance. La terre même n'a peut-être pour raison suffisante que de donner prétexte et objet à un tel drame : mais nul parmi les saints n'en eut une plus claire conscience que celui qui, plus pauvre que les mendians et plus humble que les canailles, servait et soignait la foule médiocre pour la justifier devant Dieu et la mettre en état de comparaître.

André THÉRIEVE.

## Les lubies du bienheureux Paul<sup>(1)</sup>

J'ai reçu les bonnes feuilles des *Lubies* avant de partir pour la campagne et c'est dans notre Morvan qu'il illumine la joie des fêtes pascales que j'ai voulu les lire.

Ce n'est pas sans dessein que Paul Cazin a nommé l'un de ses livres *l'Alouette de Pâques* ; l'oiseau gaulois figure à merveille son allègre génie, et je ne sais plus aujourd'hui si c'est au plus haut du ciel ensoleillé qu'a retenti ce cantique « ivre d'air et de musique » ou dans les pages que je tourne, les oreilles encore tout enchantées de ces ébouriffements d'ailes impétueux et brusques au décocher de l'essor, de ce chant rythmique et pur, aussi savant que sa danse aérienne.

Paul Cazin se dit humaniste et n'ambitionne rien tant que d'être rangé par la postérité aux côtés d'un Montaigne ou d'un Amyot et, de fait, nourri de la moelle des anciens et la mémoire toute fleurie de leurs sentences, il est bien de leur race. Mais il nous semble venir de plus haut encore dans notre tradition, de ce Moyen Age, si épris lui aussi de l'Antiquité, mais avec un tour bien plus familier, voire même espiègle, où je reconnais la

(1) La librairie Plou, à Paris, publie cette semaine le nouveau livre de PAUL CAZIN, *Lubies*, recueil d'essais et de fantaisies, dont le premier chapitre est une *Épître sur l'Optimisme au Mameken-Pis de Bruxelles* que nous sommes heureux de publier dans le présent numéro. La critique fait déjà fête à l'œuvre du maître écrivain, qui sait prendre tous les tons, depuis l'éloquence passionnée jusqu'à la plus suave bonhomie, et qui a trouvé ce digne éloge sous la plume de notre ami ROBERT VALLERY-RADOT.

veine de l'*Hôtellerie du Bacchus sans tête*; et bien plus que dans la librairie du magistrat bordelais ou dans le palais de l'évêque d'Auxerre, c'est à l'ombre de la cathédrale de Chartres que je le vois, écolâtre de la famille des Fulbert, des Gilbert de la Porée ou de ce Bernard qui disait des Anciens : « Si nous voyons plus loin qu'eux, ce n'est pas à cause de la puissance de notre vue, c'est parce que nous sommes élevés par eux et portés à une hauteur prodigieuse. Nous sommes des nains montés sur les épaules des géants. »

Il devise des Prophètes et des Sibylles avec les maîtres d'œuvre et les imagiers, les louant d'avoir représenté si finement Cicéron aux pieds de la Rhétorique, Aristote écrivant au-dessous de la Dialectique, Pythagore sous la Musique et Ptolémée sous l'Astronomie. Comme il a beaucoup voyagé, il leur raconte comme il a ri de voir, au portail de la cathédrale de Lyon, Aristote à quatre pattes, portant sur son dos, la courtisane Campaspe, et, sur un chapiteau de Saint-Pierre, à Caen, Virgile suspendu entre ciel et terre par le caprice d'une dame romaine dont le poète avait eu la faiblesse de s'éprendre.

Car si Cazin est savant, il est à mille lieues de toute pédanterie et trouve autant à exercer sa judiciaire à la lecture d'un fabliau que d'une maxime d'Épictète. Tout est moelle ou miel pour ce sage. Jamais las de s'étonner ni de s'émerveiller sur la disproportion entre les splendeurs de notre destinée divine et la médiocrité de nos désirs, en tout livre c'est l'extravagante aventure de l'animal raisonnable qu'il poursuit. Il sait que ni le temps ni l'espace ne changent l'homme en son fonds et il excelle à rencontrer, sous la porte d'Arroux, Socrate qui ratiocine avec Hippias ou Lysis sur la nature du Beau ou de l'Amitié.

Un livre pour lui n'a rien d'un herbier de fleurs sèches; c'est la rumeur ailée de la tradition, le testament des ancêtres à leurs petits enfants qu'il veut transmettre pieusement et qu'il reprend à sa manière de libre fantaisie, avec un bonheur d'images, une science du vocabulaire qui, en des temps moins grossiers que les nôtres, l'auraient déjà classé parmi les tout premiers prosateurs de notre langue.

\* \* \*

Mais Cazin ne sait que l'homme : et toute l'éducation moderne ne tend qu'à nous réduire à la machine ou à la bête. Le cœur n'est plus qu'un moteur à gaz pauvre dans la morale laïque et obligatoire. Alors Cazin s'en va sur les routes comme un gentil jongleur de nos chansons de geste, le rebec suspendu à la hanche, et au hasard des rencontres, il chante ce qui lui traverse la tête, moralités, soties où la malice et la bonté dansent de compagnie comme des sœurs orphelines et inséparables. Les passants s'arrêtent, sourient, un instant charmés, et s'en vont.

Jadis, j'imagine qu'il eût séduit par sa verve quelque cardinal légat qui eût fait arrêter sa litière pour l'entendre et l'eût attaché aussitôt à sa personne; et nous posséderions, consignés dans de beaux in-folios, de merveilleux mémoires sur les cours d'Europe et des relations de voyage où les hommes et les choses amuseraient et instruiraient encore nos yeux par leurs couleurs vives comme on en voit aux figurines étranges qui sont peintes au bas des anciennes cartes du Nouveau-Monde. Adoré des pages et des marmitons autant que des prélats et des chanoines, avec les uns il eût joué à la bataille en déclamant de l'Homère, du Pindare et du Virgile; aux autres, il eût traduit et commenté les homélies de son cher saint Bazile... ou bien quelque gentilhomme de Monseigneur le duc de Bourgogne l'eût présenté à son maître pour que ce prince l'employât à narrer les fastes de sa cour et les réjouissances de son peuple.

\* \* \*

Mais aujourd'hui, que ferait de lui un seigneur du Pétrole, du Charbon ou de la Haute Banque? Pourtant un directeur de la Grande Presse ne placerait pas si mal l'argent de ses bailleurs de fonds s'il envoyait l'auteur des *Lubies* à Genève, par exemple, suivre la Conférence du désarmement et autres fantaisies humoristiques de la Société des Nations; il en reviendrait, à coup sûr, avec quatre livres de haute graisse d'un nouveau Pantagruel.

Mais les peuples n'aiment plus les leçons des humanistes; ils n'écoutent plus que les grossiers flatteurs de leurs appétits ou de leurs chimères, et les rois et les princes sont allés rejoindre les neiges d'antan du bon François Villon... Non, je me trompe, il reste un Roi, il reste des princes pour le bienheureux Paul Lisez les *Lubies*, et vous verrez resplendir leur gloire à tous les feuillets comme aux marges des anciens missels. Le Maître que sert Cazin, c'est le Roi des Pauvres; le palais qu'il fréquente, c'est la Crèche de Noël où il emmène ses petits amis Cendrillon et Baptistin et les Princes qu'il loue ce sont les Anges et plus encore les Saints, que je ne vous conseille pas de traiter à la légère si vous ne voulez pas recevoir de cinglants coups d'étrivière comme il arriva à un malheureux auteur qui avait hasardé de flétrir la mémoire de saint Nicodème...

ROBERT VALLERY-RADOT.

## Epître sur l'optimisme au Manneken-pis de Bruxelles

*Un jour tout ira bien, voilà notre espérance.  
Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion.  
Que tout soit mal ou bien, faisons que tout soit mieux.*

Ce sont trois vers de Voltaire, mon jeune ami, ils ne sont pas très poétiques. Les vers de Voltaire le sont rarement; qu'on ne lui demande pas de la poésie pure.

Mais on peut lui demander un grand bon sens et des idées assez justes sur le sujet philosophique dont nous nous sommes entretenus, lors de mon dernier voyage en Belgique. Bien qu'il vécût à une époque où sévissait un optimisme du plus mauvais aloi, Voltaire se faisait peu d'illusions sur la bonté originelle de l'homme. Il ne péchait point par excès de cœur. Personne ne lui reprochera d'avoir envisagé sans clairvoyance les difficultés de notre vie humaine et les rigueurs de son destin.

J'étais allé vous consulter comme le premier optimiste du monde. Vous m'aviez promis de m'écrire, mais l'antique proverbe dit bien : « Écrivez sur l'eau le serment des méchants... »

Moi, je tiendrai ma promesse, en vous contant par le menu l'histoire de ce malheureux optimiste, l'un de mes meilleurs amis, auquel il est arrivé malheur. Son cas m'a paru vous intéresser. Je vous envoie toutes les pièces de l'affaire, avec de nouveaux détails que j'ignorais jusqu'ici.

L'affaire date déjà de loin, personne en France n'y pense plus. Mais de fugitifs articles de journaux et les débats qu'ils provoquent révèlent la pensée d'une génération, l'attitude qu'adoptent les hommes devant les problèmes éternels.

Un organe catholique, le *Pelican*, se fondait donc à grand fracas, comme doivent se fonder tous les organes de presse, catholiques ou autres. Mon malheureux optimiste y fut chargé du billet hebdomadaire. Lourde charge, rubrique délicate. On lui avait donné pour consigne de méditer et de sourire en marge de l'actualité religieuse. Il devait dire n'importe quoi, qui se lût vivement, fit plaisir, et semblât renfermer la philosophie du jour. Point de politique, — de la psychologie, de la morale, de la littérature enfin. Mais le signataire d'un billet régulier devait passer, quoi qu'il en eût, pour le porte-parole du journal, de ses idées, de ses tendances, ou tout au moins de son esprit.

Voici comment il débuta :

« Tout ira bien. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure, ni de maudire trop fort le temps présent. Bien des choses vont mal, mais tout s'arrangera, puisque Dieu nous l'a promis. Un catholique optimiste ne croit point que tout soit arrivé, il croit d'un cœur joyeux que quelque chose arrivera, quelque chose d'infiniment consolant : le règne de notre Père. J'ai compté, mais ne me souviens plus, combien de fois le bon Sauveur nous répète en son Evangile : Nolite timere. C'est peut-être le mot qui revient le plus souvent. Cela veut dire, dans l'araméen de Montmartre : « Ne vous en faites pas. Tout ira bien. »

Quand il me lut ce billet, je fronçai le sourcil. D'abord, je craignais qu'il ne se lançât dans un ton trop onctueux et dévot. Parler tout de suite, comme cela, de l'Evangile... Enfin, passe. Mais j'avais aussi d'autres craintes qui ne tardèrent pas à se réaliser.

Il avait écrit : « Tout ira bien », et la plupart des gens lurent : « Tout va bien. » Il avait écrit : « Ne vous en faites pas », et l'on comprit : « Ne faites rien. »

Les premières objections provinrent évidemment des adversaires politiques du *Pelican*, prompts à chercher le défaut de la cuirasse. Un parti d'oligarques, spécialistes de la malédiction, poussa des clameurs en apprenant qu'il ne convenait plus de maudire. Des athées notoires se firent juges de l'orthodoxie du nouveau journal et la dénoncèrent comme suspecte.

Le monde catholique s'inquiéta. La peur et ses bienfaits furent célébrés à l'envi, en de longs articles qui rappelaient la chanson du troubadour : « Hélas, ma sœur, hélas, que j'ai donc peur ! » Les journaux de province publièrent des lettres ouvertes et l'optimiste en reçut d'anonymes. Une *Semaine Religieuse* l'invita, avec une hauteur sévère, à dépasser ses promesses.

— Mes promesses ! s'écriait l'infortuné, mais ce n'est pas moi qui promets cela. Maintenant, peut-être m'engage-t-on à m'appuyer sur une autorité plus solide...

— En tout cas, lui dis-je, vous avez eu tort de traduire un texte évangélique en argot. L'argot, quoi qu'en pense la moderne Sorbonne, ne vaudra jamais le bon français pour qui veut se faire entendre clairement.

— Bah ! dit-il, même en bon français, je ne me flatte pas d'y réussir toujours. J'admets que j'aie pu m'exprimer maladroitement. Un écrivain de droite peut commettre une gaucherie. Mais n'êtes-vous pas de mon avis sur le fond ? Que viennent-ils nous prêcher la peur ? Elle conduit au pessimisme, et le pessimisme à la défaite plus sûrement que l'optimisme. Car l'optimisme qui est, en soi, l'espoir plus ou moins justifié de vaincre, est indispensable à l'action et peut aller avec le courage. Il n'échoue que s'il s'unit à l'indolence et à la présomption. Le pessimisme, de soi, abat toute force, anéantit l'activité, appelle la défaite. C'est le défaitisme...

— Chut ! lui dis-je, ne criez pas si fort. Joffre va vous entendre.

— Ah ! mon ami, continua-t-il sans rire, l'optimisme n'a pas meilleure presse. Des gens m'ont déjà pris au collet et m'ont dit : « Malheureux ! Savez-vous seulement ce que c'est qu'un optimiste ? Non ? On le voit bien. Si vous le saviez, vous ne le seriez pas... »

Un optimiste, pour eux, c'est le monsieur qui attend que les alouettes lui tombent toutes rôties dans la bouche. Pour moi, c'est celui qui part en chasse, avec le souriant espoir de rapporter de quoi déjeuner. S'il a peur de tirer, il ne tuera rien... La peur ? Mais Montalembert a dit qu'elle est le plus grand des maux dans une société politique. Et il attribuait les catastrophes de la Révolution française à la peur qu'avaient les honnêtes gens des scélérats. Savez-vous ce qui se passe aujourd'hui ? Le mal est pire. Voyez ces démarches tortueuses, ces dénonciations clandestines, ces lettres anonymes qui ne contiennent que des menaces ou des injures. Les honnêtes gens ont peur les uns des autres. Ils n'osent pas s'expliquer entre eux, d'homme à homme, pour dissiper au plus vite le soupçon et la haine. Ils n'ont pas le courage de se gagner des frères... Dites-moi donc le texte.

— *Lucratus eris fratrem...* J'ai oublié le chapitre.

— C'est cela, n'importe. Ils se perdent entre eux bêtement, ils se perdent, vous entendez ? La peur est aussi l'un des plus grands maux de la société chrétienne... A quoi pensez-vous ?

— Je pense qu'il est dit aussi bien souvent, dans l'Evangile : « Veillez, méfiez-vous, prenez garde, soyez prêts... »

— Sans doute, mais il s'agit de l'état d'âme dans lequel un chrétien doit être, en se préparant à la lutte, en veillant, en montant

la garde. J'admets qu'un moraliste profane me dise que, dans l'ordre humain, l'optimisme est signe de faiblesse, et même de bassesse d'esprit. L'homme abandonné à lui-même ne sait jamais ce qui l'attend. Rien de bon, à croire l'expérience. Un obscur instinct l'avertit même de préjuger le pire. Il ne peut donc se livrer à l'espérance, à la confiance, qu'après avoir mesuré toute l'étendue du péril. Savoir où l'on va d'abord. Et c'est affaire de froide raison, non de sensibilité, plus ou moins chaudement ou agréablement émue. Mais le chrétien, lui, ne doit-il pas commencer par espérer ? Dans l'ordre de la Foi, avons-nous des promesses, oui ou non ?

— Nous avons la promesse d'un triomphe final qui peut être précédé d'épreuves et de catastrophes... Et puis, vous raisonnez sur un champ trop vaste, vous avez trop longue vue. Si vous croyez, mon cher, que tous les chrétiens ne se battent que pour le Royaume de Dieu !... Enfin, tenez grand compte des tempéraments. Il y a des gens qu'on exaspère, en laissant seulement supposer que tout puisse un jour aller très bien.

— Ils le regretteraient ? Mais l'Eglise, dite militante, passe son temps à demander à Dieu la paix, la sécurité, la tranquillité. Voyez les prières liturgiques. Et elles admettent cela comme un état humain, possible, réalisable.

— On vous répondra que la sécurité ne s'achète qu'au prix de la lutte, de l'action tout au moins.

— Ai-je dit du mal de l'action ?

— Mais les moyens d'action, pour qui se dit optimiste, ne sont pas les mêmes que pour...

— Ah ! voilà bien. Tenez, il me vient à l'esprit un passage de l'Épître à Diognète sur les lois laïques... Mais non, c'est trop vieux.

— En effet, nous ne sommes plus aux temps apostoliques. Je vous le répète, vous avez choqué, non des intelligences, des consciences, mais des tempéraments. Il fallait d'abord parler des difficultés, mais en parler en sourcillant très fort et en poussant de rauques soupirs. Voilà ce qu'on aime. Un de mes amis lyonnais, M. Jean Dufourt, prépare sur sa bonne ville un ouvrage qui fera du bruit. Vous apprendrez là comme on doit se complaire dans l'amertume, se délecter dans la rancœur, et gémir, gémir, gémir. Vous êtes mal parti. Cependant, une fois prévenu, voyez à remonter le courant, sinon attendez-vous au pire. Allons, travaillez bien et bonne chance.

Mon optimiste travaillait de son mieux, mais souvent travaillait en vain. Le journal accueillait sa copie avec grande circonspection. Il devait parfois fabriquer plusieurs billets coup sur coup. En voici un, entre autres, qu'on lui refusa. Vous jugerez en quoi il pouvait bien offusquer les pessimistes.

« Du temps que j'étais écolier, je ne restais jamais à rêver dans une étude solitaire ; j'allais me battre, ou plutôt, regarder des batailles. Les « enfants des Frères » et ceux de la « laïque » se battaient. Ils se battaient parce qu'ils n'avaient pas la même casquette, mais surtout parce qu'ils n'avaient pas la même âme. C'était bien vilain, c'était une guerre de religion. Les enfants sont fort peu tolérants. A qui la faute ?

« A eux-mêmes, parbleu, s'ils n'écoutent pas les leçons de tolérance qu'on leur donne. On nous en donnait d'excellentes dans nos écoles chrétiennes. Voici ce que disait, à la fin d'un discours de distribution de prix, l'illustre cardinal Perraud :

« La concurrence, raisonnablement entendue et loyalement pratiquée, ne doit provoquer que l'émulation, noble sentiment qui n'a rien de commun avec la jalousie, moins encore avec la haine. Toute école qui respectera les enseignements de la religion et les principes de la morale chrétienne, est assurée d'avance de notre bienveillance. Nous ne sommes pas de ceux qui suppriment l'adversaire pour se dispenser de le vaincre. Heureuse la France, le jour où tous ses enfants ne rivaliseront que pour le bien... »

« Ces paroles optimistes, ou plutôt courageuses, libérales, mais plutôt magnanimes, d'un grand évêque, prouvent que l'école laïque n'a pas le monopole de la tolérance.

« Un journal anticlérical vient de citer triomphalement le cas singulier d'une vocation sacerdotale, favorisée par un instituteur incroyant. Il en conclut que l'école laïque est une pépinière de chrétiens et l'école libre une couveuse d'antéchrists. Mais si malgré l'esprit qui l'anime, l'école religieuse risque de produire des « antéchrists fameux », les instituteurs anarchistes, protégés par l'Etat, nous donneront à coup sûr d'infâmes apaches. Comment faire ?

*En dépit de mon optimisme, je crains bien qu'entre les apaches et les antéchrists, ce bas monde ne soit plus ténable.* »

On écarta donc ce billet. Idées dangereuses? Termes malsonnants? Peut-être le mot « libéral »? Mais, en traduisant le second livre des *Machabées*, chapitre premier, verset 25, la très catholique Bible, dite de Crampon, dénomme en toutes lettres libéral le Seigneur Dieu, créateur de toutes choses. Quoi qu'il en soit, on n'en voulut point. Mais voici ce qu'on imprima. Mon petit ami belge, tenez-vous bien. Vous allez cesser de sourire.

« Tragique et comique sont manières de jouer. Nous ne prenons pas au tragique la lutte religieuse qui s'engage. Nous devons la prendre au sérieux. Or, quand on se bat sérieusement, on se demande d'abord où est l'ennemi. Nous, catholiques, n'en savons rien. Le fait est considérable.

« Vous vous moquez de moi et vous récriez : « Notre ennemi n'est que trop connu. On voit assez la main des loges dans les documents ministériels. Sentez les coups de cette épée dont la poignée est rue Cadet. La franc-maçonnerie entre en campagne. »

« Je vous réponds : « La franc-maçonnerie est un mythe. Je n'y crois pas plus qu'aux ténébreux complots de la Congrégation du temps de Charles X, ou au tir à la cible des RR. PP. Jésuites, dans leurs caves de Montrouge. Démontrez-moi qu'il y a des francs-maçons, en me prouvant qui est franc-maçon. Ce n'est pas la main des loges que je veux voir, mais leur figure. »

« Nombre de braves gens raisonnent ainsi. N'ayant jamais vu de francs-maçons, ils se refusent à craindre un péril maçonnique. Je n'en sais guère plus qu'eux sur cette terrible et grotesque puissance, enveloppée d'un opaque mystère qui frise la mystification. Mais si elle ne m'effraie pas outre mesure, elle m'intéresse au moins beaucoup.

« Que de curieux problèmes! Cette franc-maçonnerie, dont on nous assure qu'elle gouverne les gouvernements, tombe sous le mépris public. Qu'est-ce qu'un frère trois-points devant l'opinion courante? Un pauvre diable de fonctionnaire qui tremble pour sa place. Qu'est-ce qu'une loge? Une boîte à singeries, plus ridicules, aux yeux de l'incroyant, que celles de nos églises. Etrange contraste d'abjection et d'omnipotence. Qui nous l'expliquera? Diable soit des sectes secrètes et de leurs énigmes! On aura beau déclamer contre la cautele monacale et les tortuosités ecclésiastiques, nous avons une religion de plein jour et il nous est prescrit d'employer des armes de lumière. Pourquois les affiliés des loges n'imitent-ils pas ce bonhomme du conte gaulois, adjuré par un prêtre de dire ce qu'il était?

« — Je suis, dit-il, maçon. Voici ma truëlle. »

Le scandale fut énorme. Vous vous demandez peut-être pourquoi? C'est qu'il ne vous apparaît pas clairement que l'optimiste ait voulu nier l'existence de la franc-maçonnerie. D'autres, ni plus ni moins intelligents que vous, le crurent et s'en indignèrent sincèrement et justement. D'autres, qui ne le croyaient pas le moins du monde, saisirent l'heureuse occasion de s'indigner, sans aucune sincérité, ni justice.

De toute façon, c'était une maladresse. Mon optimiste pensait mettre en évidence un raisonnement qu'il condamnait, mais la condamnation de ce raisonnement ne ressortait pas pour tout le monde. J'allai voir aussitôt son évêque, l'ordinaire de son lieu, mon évêque aussi à moi, qui nous honorait tous deux d'une belle amitié. Il me dit :

« Mais non! Je n'en suis pas tombé de mon haut. Lui, d'abord, je le connais personnellement, Dieu sait, et je le lis, je suis fait à sa manière. Il ne me déplaît pas de le voir cabrioler. C'est après vos explications que je me rends compte de ce qu'il y a d'imprécis et d'équivoque dans ce billet. On a bien raison de dire que la glose obscurcit le texte! J'ai compris ses intentions du premier coup. On voit bien qu'il admire peu les francs-maçons et le même numéro du journal recommande des ouvrages antimaçonniques. S'il a des ennuis, envoyez-le-moi vite, je le consolerai.

Mon optimiste, en effet, avait grand besoin de consolations. D'autres évêques lui écrivaient mais le grondaient plus ou moins fort. Chaque courrier lui apportait une avalanche de protestations et d'injures, pour la plupart anonymes. Un recteur breton, entre autres, citait l'adage : *Malum ex quocumque defectu*, et traduisait : « Au premier faux pas que fait ton frère, écrase-le. »

L'optimiste était écrasé de besogne et de tourment. Il répondait aux adresses données, expliquait, essayait d'éteindre le feu,

s'y brûlait le premier les doigts, ne recevait en réponse à ses justifications que des sarcasmes, et devant ce débord de haine inexorable finissait par perdre pied.

Tout en le plaignant au fond, je me moquais moi-même un peu de lui. Je savais que rien n'était perdu. C'était moi le plus optimiste.

« Mais quels malheurs en ce billet tracés, lui disais-je, comme le domestique d'Agamemnon, vous arrachent, seigneur, les pleurs que vous versez? »

« Ah! mon ami, quel métier! Je reçois plus de camoufflets en un mois de journalisme, que je n'ai reçu de compliments en cinq ans de littérature. Il m'en restera dans le nez, pour la vie, un relent de marécage.

« Voilà qui vous apprendra à faire des ricochets dans la mare aux grenouilles avec vos petits cailloux. Que n'avez-vous pris un pseudonyme? Jean Bart vous aurait très bien convenu. C'était un homme singulièrement habile à mettre le feu aux poudres.

« Un pseudonyme est un masque.

« Et l'ironie n'en est pas un? »

« C'est un masque facile à percer pour les gens de bonne éducation. Ceux qui ne peuvent remplir intégralement le précepte évangélique sur la prudence du serpent et la simplicité de la colombe, doivent recourir à des experts et se faire expliquer les choses.

« L'ironie a quand même ses dangers. Vous pensiez prendre une forme piquante pour éveiller la vigilance, qui est une vertu chrétienne, et vous avez provoqué la suspicion, qui est un vice jacobin.

« Oui, je reconnais ma faute. Il n'y a pas d'intentions qui tiennent. On ne parle que pour être compris, et vous voyez le résultat. C'est la gaffe, quoi! Pour un homme chargé de faire de l'esprit à la ligne, ce n'est pas fort.

« Et vous savez cependant, mon cher, ce que répète sans cesse un de nos amis? Il est encore plus facile d'avoir de l'esprit que de l'intelligence.

« Oh! dit-il vivement, avouez aussi que c'est l'un des hommes les plus intelligents que nous connaissons. Mais que dites-vous de mon idée? Si, au lieu de mon billet de l'Optimiste, je donnais pour samedi le billet d'un Opticien, qui fournirait des verres à mes lecteurs? »

« Non, non, dis-je, laissez tout cela, laissez les choses se calmer. Grâce à votre bévue, on a beaucoup parlé, ces temps, de la puissance occulte qui n'aime guère qu'on parle d'elle. C'est une satisfaction de conscience, prenez le reste pour la rémission de vos péchés. Et déblayez-moi votre table de tout ce fatras, on dirait un greffe. Ne pensez qu'aux âmes droites qui reconnaîtront tôt ou tard que votre billet était imprudent, regrettable, mais non pas odieux, ni criminel. Les oligarques l'exploitent par mauvaise foi, c'est le pain quotidien de la polémique. Laissez-les frétiller et danser leur danse du scalp. Quant à ces libelles d'intégristes, si peu intégrés, qui dénoncent tous les rédacteurs du *Pélican* comme des repris de justice ecclésiastique, pouah! ne vous salissez pas les mains. Cela sent le chien policier qui a pris chaud en courant et qui bave. Tenez bon, mais montrez-moi votre prochain billet.

C'était un billet sur le Jour des Morts. Mais ce fut le dernier ou l'avant-dernier. Mon optimiste avait tenu bon tant qu'on discutait la qualité de son optimisme. On lui donna le coup de grâce en l'inculpant de pessimisme, sur les lignes que voici :

« Toutes les pensées des vivants sont pour les morts, aujourd'hui. Ceux mêmes qui ne pensent pas à la turba magna du ciel, avec ses cantiques et ses palmes, vont fleurir les tombes muettes des cimetières. Pour le chrétien, aucune tombe n'est muette. Nos défunts parlent encore.

« Qu'elle est frêle la voix qui sort des tombes patennes, et qu'elle est courte l'espérance de ceux qui n'ont pas entendu la Promesse! Elle se réduit à l'heureuse conviction de n'être pas seul de l'autre côté.

« Il était usuel, parmi les sages anciens, de se consoler du grand voyage par d'élégantes conjectures. Quand je lis chez Montaigne : « Tant de millions d'hommes, enterrés avant nous, encouragent à ne craindre d'aller trouver si bonne compagnie en l'autre monde », je songe au merveilleux passe-temps que Socrate mourant se promettait aux enfers, ou à cet Arcadien qui trépassait de bon cœur, à l'idée qu'il irait entendre le musicien Olympe.

« Seuls, les poètes distingués pouvaient se flatter d'obtenir une immortalité intéressante. Des devins très méritants, le Tivésias d'Homère ou de Callimaque, l'Amphiaros de Sophocle, gardaient leur esprit d'aplomb. Le reste n'était plus qu'ombres volageantes.

« Que pense-t-on qu'il en soit de l'illustre Anatole France? M. Poincaré a vu son âme « éparse dans la lumière ». Est-ce une âme? Est-ce une ombre? Croyez que c'est une pauvre âme, une âme en peine, comme dit notre bon peuple.

« Il le prévoyait, quand il se donnait le délicat plaisir d'écouter le Dies iræ et de le commenter de façon charmante, « tapi dans l'ombre d'un confessionnal », au fond de l'église Saint-Sulpice. « Quelle figure ferai-je? » demandait-il. « Quid sum miser tunc dicturus? »

« Etrange embarras pour cet habile homme qui avait toujours, nous assure-t-on chez Calman, « le mot approprié à la situation ». Il prétendait compter sur la Sibylle. Mais il s'est aussi moqué des Sibylles. C'est une âme en peine. »

J'avoue que ce billet n'est pas gai. Des lecteurs mécontents déclarèrent que l'optimiste devenait décidément lugubre, et qu'il y avait à dire, sur les morts, mille autres choses plus réjouissantes.

Il rendit les armes. Il envoya sa démission, non d'optimiste, mais de journaliste, tout en conservant d'excellents rapports avec le journal et sans garder mauvaise rancune à personne. C'est du reste l'âme la moins haineuse que j'aie jamais connue.

Dites-moi, mon petit ami belge, ce que vous pensez de cette histoire. J'ai même assez discuter optimisme et pessimisme. La question revient à tout propos, mais on la rétrécit vite. Peu d'esprits sont capables de s'élever jusqu'à l'ordre universel et au suprême ordonnateur. En pratique, j'apprécie les tendances optimistes dans la mesure où elles inspirent de la bienveillance au cœur des hommes.

Comme tous les « écrivains gais », j'ai un penchant naturel à la tristesse; ma première vue des choses n'est jamais souriante. Il me faut me rappeler sans cesse les leçons du vieil Hermas : « La tristesse gêne l'Esprit-Saint, qui veut être au large dans la maison qu'il habite, et la prière de l'homme triste n'a pas la force de monter jusqu'à l'autel de Dieu. »

Peut-être ne suis-je gai que parce que je suis chrétien. J'en veux à Chateaubriand, non d'avoir dit que « tous les grands génies ont été mélancoliques », ce qui me semble vrai, mais d'avoir falsifié Homère, en confondant la douceur de pleurer avec l'abominable joy of grief des Anglais, elle me semble rejoindre la Schadenfreude des Allemands.

Comme fabricant de livres, je soupèse les chances de la littérature optimiste, et je dois bien constater qu'elle n'est pas, qu'elle n'a jamais été en faveur. Notre Faguet en donne de bonnes raisons dans ses études sur le drame ancien et moderne.

Vous n'avez pas pu assister, mon petit ami, à la réception académique du peintre Albert Besnard. Ce vieux maître estime qu'il y a plus de place ici-bas pour la joie que pour la douleur. Il m'a paru peu satisfait de « cette petite odeur de cimetièr » qui flotte dans l'œuvre de Pierre Loti, et qui plaît tant, nous disait-il, car si les hommes aiment la joie, ils lui préfèrent la tristesse.

Mais le bruit soulevé par le beau livre de Georges Bernanos est certainement parvenu jusqu'à vous. En voilà un qui nous a versé à flots ce charme de l'horreur qui n'enivre que les forts. Cette interprétation du drame spirituel a provoqué de vifs débats. Voulez-vous mon sentiment?

J'ai pensé, en fermant le livre, au député qui se plaignait, devant Waldeck-Rousseau, de ce qu'une baraque foraine exhibait impunément « Les Horreurs de l'Inquisition ». A quoi le ministre répondit, avec sa froideur dédaigneuse, que le libre était à tout autre forain de monter tout à côté une baraque qui exhiberait « Les Bienfaits de l'Inquisition ». Le mot serait plus joli s'il y avait moins à dire, chez nous, sur les libertés religieuses, mais la question n'est pas là.

Il a plu à un grand écrivain de nous montrer les angoisses d'une âme, les affres du désespoir, bref, d'évoquer le diable en personne. Eh bien, que d'autres nous évoquent les bons anges. Qu'ils nous dépeignent, avec autant de vigueur et de splendeur, la suavité de Dieu et les mystères joyeux de la vie spirituelle. Je les attends.

Ils auront à faire, je veux dire qu'ils devront se donner grand mal, car en réalité, ils ne feront pas grand'chose, la matière dramatique leur manquera, ils toucheront le creux : on se perd plus vite dans le bleu que dans le noir.

Vous, mon petit ami, vous représentez tout ce que l'optimisme peut donner en art. Cela ne va pas loin. Vous laissez couler l'eau en souriant.

Paul CAZIN.

## CHRONIQUE POLITIQUE (\*)

# Les Mémoires de Lord Grey

Dans les « Mémoires » qu'il a consacrés au récit de sa longue carrière de ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, Sir Edward Grey, aujourd'hui Lord Grey of Fallodon, consacre quelques pages aux ennuis que lui valut, entre 1905 et 1909, la question du Congo belge. Le livre de l'homme d'Etat anglais est fort intéressant parce qu'il expose, avec un grand souci d'impartialité, les difficultés internationales qui précéderent la guerre; il fait comprendre aussi que les idées régnantes au sein du parti libéral étaient un obstacle absolu à ce que l'Angleterre marquât plus nettement, quand il était temps encore, sa volonté de ne pas se confiner dans une neutralité à tout prix. Mais comme la presse a analysé en son temps les déclarations de Lord Grey au sujet des rétroactes du conflit avec l'Allemagne, nos lecteurs nous permettront de nous en tenir à l'épisode congolais dont nous pouvons tirer pour nous-mêmes d'utiles leçons.

L'auteur, en abordant le point qui nous concerne, commence par constater la tendance de l'opinion anglaise à prendre feu et flammes « contre des abus et des cruautés par trop flagrants » et avec une candeur où il y a peut-être une note d'humour, Lord Grey ajoute « la réforme des abus en territoire britannique ne suffit pas cependant à la conscience nationale ». Il déplora que les mobiles si parfaitement désintéressés des « croisades diplomatiques » qui furent ainsi imposés au Foreign Office aient toujours été si mal compris à l'étranger. Lord Grey, insensible aux abus qui ont pu souiller le bon renom de l'administration britannique frémit encore, de la meilleure foi du monde, au souvenir « des cruautés au Congo sous le roi Léopold de Belgique ».

« Lorsque je revins au Foreign Office en 1905, lisons-nous dans les « Mémoires », on s'agitait fort chez nous à propos des cruautés sévissant au Congo sous l'autorité personnelle du roi Léopold. Les preuves étaient basées sur quantité de renseignements, y compris des rapports consulaires britanniques et personne ne doutait que l'état de choses ne fut atroce... J'éprouvais, pour ma part, une horreur de ce système, de ses crimes ainsi que du caractère de l'homme qui en était responsable ».

Lord Grey expose ensuite que l'Etat du Congo avait malheureusement une position diplomatique très forte. Le droit de réemption reconnu à la France, interdisait à l'Angleterre tout recours à des mesures de force; d'ailleurs, au milieu des terribles complications du moment, qui aurait osé ajouter une nouvelle cause de rivalité et de dispute à toutes celles qui divisaient les grandes puissances? Lord Grey rappelle qu'il s'efforça d'amener une intervention collective des nations signataires de l'Acte de Berlin. « Mais nous ne gagnâmes personne à notre manière de voir, constate-t-il tristement; on nous laissa froidement et sévèrement seuls dans nos représentations. » Prenons la liberté de dire qu'ici le noble Lord se

(I) Chronique de quinzaine.

trompe; il eut la bonne fortune — pourquoi l'oublier — de gagner à sa cause, un prince illustre, bien connu pour la sincérité de ses élans humanitaires, le sultan Abdul-Hamid, de douce mémoire. C'est là un succès qu'il est injuste de dissimuler...

« Le roi Léopold, dit encore Lord Grey, éprouva un vif ressentiment contre l'agitation britannique, y compris sans doute mes propres discours et mon action diplomatique. Il alla même jusqu'à m'adresser une longue lettre personnelle de protestation. Nous continuâmes à nous rendre désagréables, soutenus par l'espoir de le mettre mal à l'aise, là se bornaient mes possibilités... »

\* \* \*

On éprouve quelque étonnement à constater qu'après la guerre, qui a rapproché nos deux peuples, l'ancien ministre n'a pas éprouvé un doute, une hésitation avant d'invoquer contre l'Etat du Congo les fameux rapports consulaires dont ceux de M. Casement, pendu en 1918 pour haute trahison, étaient le joyau. De même, l'activité de E. D. Morel, l'âme de la Congo Reform Association, qui a trempé, lui aussi, dans d'indignes manœuvres au cours des hostilités, ne semble lui inspirer aucune défiance. C'est pour le moins une grave imprudence et le lecteur belge des « Mémoires » donnera toujours, après cette preuve d'inconscience, des qualités de pénétration et de jugement de celui qui a tenu une si grande place dans la politique européenne. Lord Grey raconte avec complaisance qu'il n'a pas de rival dans l'art de reconnaître toutes les nuances du chant des oiseaux; il semble moins bien doué pour démêler au milieu des intrigues la voix de la vérité. La politique de l'Etat Indépendant du Congo, quelles qu'aient été ses fautes, ne mérite pas le jugement sommaire de l'auteur dont l'idéalisme, décidément, paraît nourri de parti-pris.

Le rappel de ces luttes qui, il y a vingt ans suscitèrent tant de colères suggère des réflexions dont la diplomatie belge peut tirer profit. Lord Grey reconnaît, en somme, que l'Angleterre était impuissante contre le roi Léopold. Pourquoi? Parce que l'habile souverain avait ménagé à l'Etat, né de son cerveau, une position qui tenait d'elle-même, étayée par les rivalités contradictoires de voisins opulents. L'œuvre juridique de Berlin s'appuyait sur le jeu des intérêts hostiles. Les conceptions diplomatiques de l'après-guerre, qu'elles portent la marque de l'illumination wilsonien ou de la brutale simplicité d'un Clémenceau ne vivent point par elles-mêmes. On doit les soutenir à bras tendus. Locarno est un premier retour à la politique d'équilibre, la seule viable, la seule possible. La Belgique doit chercher à adapter aux circonstances nouvelles les méthodes qui ont assuré son salut dans les circonstances difficiles qu'elle a connues précédemment. C'est pourquoi il faut à ses dirigeants une vigilance universelle et un sens aigu de la politique.

Comte Louis de Lichtervelde.

## Ferveur chrétienne d'une assemblée de Jeunesse ouvrière

L'auditoire que vous avez devant vous est composé d'ouvriers et d'employés. Près de quatre cents délégués des sections de J. O. C. de Wallonie, réunis en Semaine d'études à La Louvière.

Dieu, qu'ils sont enthousiastes! Et que certains mots tombant sur leurs âmes ont le don de les faire entrer en effervescence.

Des congrès et des assemblées de Jeunesse auxquels nous avons assisté, nous croyons bien que c'est celle-ci qui a le record des bans et des ovations.

Pour aider à comprendre l'esprit qui anime cette jeunesse, nous allons reproduire de mémoire quelques bribes des leçons de la Semaine, en notant les réactions de l'auditoire.

C'est le R. P. Arendt, S. J., qui a la parole. Le docteur de la J. O. C., comme l'a justement qualifié le président de la Semaine,

Mes chers Amis, je suis chargé de vous enseigner les modalités de la collaboration qui s'impose entre les patrons et la Jeunesse ouvrière pour la réalisation de notre programme. Car, vous en êtes parfaitement convaincus, et l'objet même de cette Semaine suppose cette vérité, les organisations de Jeunesse ouvrière ne peuvent pas atteindre leur but : l'éducation des adolescents et des jeunes gens de la classe ouvrière et l'amélioration des conditions dans lesquelles vivent et travaillent les jeunes salariés, si ce n'est en unissant leurs efforts à ceux d'un grand nombre d'autres institutions et influences sociales, famille, école, patrons, intellectuels, groupements des ouvriers adultes, groupements d'autres jeunes gens catholiques, groupements généraux de Jeunesse catholique.

Oui, même avec les patrons, vous avez à collaborer.

Déjà sur le terrain professionnel, dans l'œuvre productive industrielle, votre travail est une collaboration au travail des patrons. L'avenir est à la grande industrie, aux grandes usines, aux usines bien conçues, bien montées et bien conduites, où il n'y a pas de perte de temps, pas de perte d'énergie, où tous les efforts obtiennent leur maximum de rendement. Pour cela, il faut une technique savante, une organisation précise, une discipline rigoureuse. Vous voyez immédiatement le rôle du patron pour la prospérité de l'industrie. De la valeur de ses chefs, dépend pour une part importante, le succès et le développement d'une industrie. Or, cette prospérité intéresse non seulement les capitalistes, mais les ouvriers, mais les consommateurs, mais le pays, mais le bien-être général et la civilisation. Les patrons ont donc une grande mission dans cette activité industrielle, qui joue elle-même un rôle important dans l'accomplissement des desseins providentiels. Le patron a une mission divine. Voilà ce qu'il faut d'abord comprendre pour voir les choses comme elles sont, pour être réalistes. Ceux qui représentent le patron comme un exploiteur, un homme inutile qu'il faut s'efforcer progressivement d'éliminer, trompent l'ouvrier.

Ils nuisent aux intérêts de l'ouvrier en même temps que de toute la société. Car ils affaiblissent l'esprit de travail, de loyauté et de discipline et diminuent ainsi le rendement de l'industrie, et, fatalement, la part qui revient à la main-d'œuvre dans ce rendement. Les avantages qu'ils auront pu procurer aux ouvriers par leurs campagnes et par leurs interventions et par les institutions sociales qu'ils ont créées sont loin de compenser cette perte, même matérielle, qu'ils ont causée à la classe ouvrière. Et que dire des pertes d'ordre spirituel!

(Tout cet exposé était écouté avec une vive attention par les Semainiers de La Louvière.)

Autrefois, on distinguait les patrons en bons et en mauvais. Les bons patrons, c'était à dire ceux qui font vraiment tout ce qu'ils peuvent pour être justes et charitables envers leurs ouvriers. Les mauvais patrons, c'était à dire les tyrans, les exploités, les hommes qui ne voient que leur intérêt et celui de leurs actionnaires, qui tirent de l'ouvrier absolument tout ce qu'il y a moyen d'en tirer, comme d'une machine ou d'un animal. Et l'on concluait de cette distinction : il faut approuver et soutenir les bons patrons; il faut condamner et combattre les mauvais.

Or, j'ai eu beau regarder autour de moi et employer dans cette recherche les instruments optiques les plus perfectionnés, je n'ai

jamais découvert le bon patron. (*Applaudissements nourris. L'auditoire est amusé.*)

J'ai cherché alors le mauvais patron avec le même soin. Et je ne l'ai pas trouvé non plus. (*Applaudissements non moins vifs.*)

J'en ai conclu que n'existent pas les patrons absolument parfaits ni les patrons absolument égoïstes, injustes et tyranniques dont parlent les orateurs des réunions populaires. Les patrons sont à des degrés divers bons et mauvais. Nous pourrions appeler, si vous le voulez, bons patrons ceux qui les bonnes qualités s'emparent sur les mauvaises, et mauvais, ceux chez qui les mauvaises qualités sont plus vigoureuses et plus effectives que les bonnes. (*Applaudissements.*)

N'oublions pas d'autre part que le patron n'est pas maître de réaliser en un tournemain tous nos désirs, même très légitimes absolument parlant. Le patron dépend de la concurrence. Il dépend des capitaux. Il ne peut améliorer la technique de son industrie que progressivement. Les brusques transformations proposées par des rêveurs qui n'ont jamais eu en main le gouvernail d'une usine sont de la folie pure et simple.

Pour donner satisfaction, dans de telles conditions, aux exigences ouvrières, il faut au patron de la bonne volonté et du courage; pour y donner satisfaction aussi parfaitement que possible dans les conditions susdites, il faut un grand courage, il faut presque de l'héroïsme.

Les organisations ouvrières sont là pour suppléer par leur pression à l'héroïsme et à la bonne volonté qui manquent parfois, qui manquent souvent chez les patrons. Car il faut encore remarquer que la bonne volonté de tel ou tel patron isolé serait en grande partie inopérante à cause de l'inertie et de la résistance des autres. La concurrence industrielle crée une solidarité inextricable.

Dans nos appréciations au sujet des attitudes patronales, nous nous souviendrons de ces difficultés, non pas pour être moins énergiques dans nos revendications, mais pour ne pas être injustes envers les personnes. Nous nous demanderons si nous-mêmes, dans l'accomplissement de notre tâche professionnelle, nous faisons montre de ce courage extraordinaire que nous exigeons d'autrui? Nous serons sévères pour nous-mêmes avant de l'être pour les autres. (*Applaudissements.*)

\* \* \*

Et voilà quelle largeur d'esprit, quelle justesse de conception on donne à ces jeunes ouvriers. Œuvre magnifique, œuvre sociale par excellence que ce redressement et cet assainissement des idées et des mentalités! Œuvre qui est nécessaire dans d'autres milieux sociaux que dans les milieux ouvriers.

\* \* \*

Mais voici un autre rapporteur et un autre rapport. Nous ne le citerons pas *in extenso* de même que nous n'avons pas relaté toute la leçon du R. P. Arendt. Nous en prenons une tranche qui nous a paru particulièrement suggestive.

Il s'agissait d'éducation artistique — oui d'éducation artistique — des jeunes ouvriers dans les sections de jeunesse ouvrière chrétienne. Ce rapport venait après un travail analogue sur l'éducation du sentiment. Comme celui-ci, il avait été confié à un Semainier. La majorité des rapports, les plus pratiques, les moins doctrinaux, furent présentés par des jeunes ouvriers ou employés. Ils avaient été, naturellement, aidés et documentés par des compétences, mais c'était bien leur travail qu'ils offraient à leurs camarades.

Un ouvrier venait donc de parler des fréquentations, des fiançailles, du choix d'une fiancée, de la fière conception chrétienne de l'amour et de la famille. Il l'avait fait en style ouvrier, avec fran-

chise, un peu de gaucherie. Mais quelle émouvante noblesse dans ce langage d'un jeune homme de vingt ans et quelles acclamations il souleva en évoquant la figure idéale d'une jeune fille digne d'un vrai jociste. Les représentantes de la jeunesse ouvrière féminine qui assistaient à la Semaine furent ovationnées. Et on se demandait si l'amour chevaleresque n'allait pas être ressuscité, adapté et modernisé par ce courant d'enthousiasme chrétien qui galvanise une élite de la jeunesse ouvrière.

Le rapporteur sur l'éducation artistique était un employé. Il avait du style, celui-ci, et de la lecture. Ce n'était pourtant pas, à proprement parler, un intellectuel. Il restait bien de ce monde, de cette couche des travailleurs représentés par l'auditoire de la Semaine.

Il chanta les beautés de la nature avec une fraîcheur, un élan, qui dressèrent à un moment toute la salle pour acclamer avec lui l'œuvre de Dieu. Quel beau spectacle!

Il parla musique, poésie, peinture, ornementation de la maison ouvrière, art dramatique. Il fit honnir bruyamment les danses et la musique nègres. Il émut visiblement tous ces auditeurs en récitant, à peine transposé, un passage des *Essais nouveaux*, d'Edward Montier. Le directeur des Philippiens de Rouen raconte ses impressions ressenties à une séance dramatique de patronage. Un acteur fait le pitre, le clown, le bouffon. C'est d'une tristesse cette vulgarité et cette platitude dont, de toute la soirée, on ne se relève pas un instant. Et dire que cet acteur est chrétien, qu'il est baptisé, qu'il a peut-être communiqué le matin, que le Christ vit en lui!

Tous les Semainiers ont vomi ce genre dégradant avec la même émotion qu'Edward Montier.

\* \* \*

Ces notations ne donnent pas une idée du programme de la Semaine d'études de la J. O. C. ni de l'organisation et de l'activité de la J. O. C. elle-même. Nous demanderons aux lecteurs de la *Revue Catholique* la permission de le faire dans un second article. Nous avons simplement voulu aujourd'hui leur faire respirer un peu l'atmosphère de ces réunions de jeunes ouvriers. Et encore avons-nous laissé de côté la ferveur religieuse et presque mystique qui en fut la plus remarquable caractéristique. Mais cet aspect du mouvement de la jeunesse ouvrière viendra en meilleure lumière dans l'exposé synthétique que nous venons d'annoncer et dont les pages qui précèdent ne sont qu'une introduction.

Louis PICARD.

## A propos d'Histoire

La majorité du petit groupe qui forment les catholiques en Angleterre — même ceux-là qui se sont spécialement intéressés aux études historiques — ne se doutent certainement pas à quel point toute l'histoire de la civilisation européenne leur est présentée polarisée par une propagande violemment anticatholique.

On me répondra, sans doute, qu'il en va de même en France, en Allemagne, en Italie. C'est vrai. Dans la France contemporaine, l'histoire officielle, les manuels, sont anticatholiques, bien qu'actuellement retenus par la peur salu-

taire d'être pris en flagrant délit. Jusqu'à la récente et bienfaisante réaction fasciste, il en était de même pour l'Italie, du moins depuis 1870. Les politiciens professionnels qui élevèrent une statue à Giordano Bruno, sur le marché aux fleurs de Rome, n'honorèrent pas précisément la vérité historique. L'Empire allemand était sous la suprématie de la Prusse protestante, c'est dire que l'histoire la plus répandue y était anticatholique. Toute la tendance de ce qu'on appelle « l'école allemande » procédait d'ailleurs, en fin de compte, d'un fanatisme religieux dirigé contre l'Eglise.

\* \* \*

Mais dans tous ces pays il existait à côté, en marge de la propagande officielle anticatholique, une vigoureuse présentation du passé tel qu'il fut réellement. L'Allemagne moderne a produit une masse de très bon travail historique catholique. A tout prendre le meilleur du travail historique français contemporain est en pleine sympathie avec la tradition, c'est-à-dire en contact avec le passé réel, et opposé, d'une opposition qui va parfois jusqu'au mépris, à la marchandise officielle anticatholique. Dans l'Italie des dernières années, on peut constater la même protestation énergique en faveur de la Vérité.

Mais dans les Iles Britanniques (j'y inclus l'Irlande), les absurdités pernicieuses continuent toujours leur chemin, sans opposition. Peut être ferai-je bien de ne pas parler d'absence d'opposition en ce qui concerne l'Irlande, car là, le sentiment national, très fort, a été allié à l'histoire vraie. Mais même pour l'Irlande, la légende anticatholique de l'histoire des Iles britanniques colore toutes choses. Sauf dans les cas où des intérêts irlandais sont directement en jeu, les travaux d'histoire irlandais, comme les travaux anglais, pèchent par une disproportion dans les figures historiques étudiées. Ils pèchent aussi par l'acceptation d'explications totalement erronées d'importants développements historiques. Exemple : l'exagération de la personnalité d'Elisabeth; l'idée ridicule que la richesse et la population, et même ce qu'on appelle de nos jours « l'empire », se développèrent pendant la longue vie de cette femme malheureuse, manœuvrée, et inefficacement récalcitrante. Autre exemple : la légende que la victoire des riches au XVII<sup>e</sup> siècle eut un rapport quelconque avec « la liberté », ou « la démocratie », ou avec je ne sais tout quoi. Tout cela est cru généralement, même en Irlande.

\* \* \*

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de l'Irlande, en Grande Bretagne le mal est universel. Moi-même, j'ai été formé par un manuel d'histoire d'Angleterre écrit par ce bon Frank Bright, type de livre vraiment « oxfordien », profondément anticatholique dans toute sa présentation du passé. Je grandis, comme je pense bien que grandit tout jeune homme éduqué en Angleterre, sous l'impression d'un passé de l'Europe et de mon pays plus complètement imbibée d'aversion et d'ignorance de l'Eglise que partout ailleurs sur le continent. Je ne savais pas alors que l'histoire avait été ourdie de cette façon à mon usage, car toutes ces faussetés étaient servies comme allant de soi.

De nos jours on n'insiste plus spécialement sur les préjugés anticatholiques, comme on le faisait en des temps moins hypocrites et plus préoccupés de culture intellectuelle. Mais si on n'insiste plus *ex professo*, l'anticatholicisme en histoire fait partie de l'atmosphère que vous respirez dans vos lectures et qui s'incorpore à votre substance. Les historiens eux-mêmes sont à peine conscients de la chose, pas plus que nous ne nous rendons compte, quand nous parlons notre langue maternelle, de son caractère spécial et de ses qualités.

Ce n'est que par des recherches personnelles et en recourant aux sources originales, pour mes travaux d'histoire, que je commençai à percevoir la différence énorme entre l'histoire officielle que l'on m'enseignait à Oxford, et que l'on enseigne partout en Angleterre, et la vérité.

La plupart des catholiques croient qu'il suffit d'examiner les points particuliers où ils estiment que sont impliquées des institutions ou des personnes intéressant la controverse catholique. Ils vous expliqueront la façon erronée dont est habituellement posé le cas Galilée, ils distingueront entre l'autorité humaine et l'autorité divine dans les actes publics, ils loueront quelques caractères isolés (généralement ceux-là même que les historiens protestants louent pour d'autres motifs, par exemple le bienheureux Thomas More) mais ils n'ont aucune idée d'attaquer de front le flot des affirmations erronées, de rectifier les fausses proportions qu'ont prises toutes choses, de rétablir les cadres généraux faussés.

\* \* \*

Ils avalent tout Motley. Ils citent avec respect Green, Macaulay, et même Carlyle. Notre public catholique cultivé, pris dans son ensemble, accepte encore toujours : que les Pays-Bas se sont soulevés comme un seul homme en révolte patriotique contre un mauvais tyran espagnol; que les Ecosais se firent calvinistes en bloc et détruisirent avec enthousiasme ce qui pouvait rester chez eux de la Foi catholique; que l'Angleterre était *une* à appuyer la Réforme avec un enthousiasme patriotique contre une petite mais héroïque minorité de catholiques partagés entre leur ardent patriotisme élisabethien et leur étrange et incomprise soumission à Pierre.

Ces catholiques croient toujours que pendant le XVII<sup>e</sup> siècle une faible minorité de catholiques anglais alla s'affaiblissant toujours jusqu'à devenir insignifiante au temps de Jacques II. Ils accueillent sans objection le mythe forgé plus tard par nos ennemis contre cet homme remarquable; ils désignent volontiers du nom de « peuple anglais » les riches seigneurs et les marchands qui firent la révolution de 1688.

Depuis le désastre du XVI<sup>e</sup> siècle, toute cette histoire fausse est couramment acceptée comme allant de soi. Quant au moyen-âge, il est vraiment une « terre étrangère ».

Il est grand temps de réagir, je le dis d'autant plus volontiers qu'on n'aime pas l'entendre dire. Il nous faut commencer par écrire à nouveau et par relire l'histoire de notre passé et du passé de l'Europe. La véritable histoire est de l'histoire catholique, car c'est l'Eglise catholique qui fit l'Europe. Ce n'est que dans la ligne de la tradition

catholique qu'un homme peut comprendre l'Europe ou l'Angleterre, partie de cette Europe. Que si vous lisez l'histoire de l'Europe, ou celle d'Angleterre, à la lumière anticatholique, tout est faussé.

HILAIRE BELLOC.

### AUX ETATS-UNIS (1)

## Une importante controverse

A propos de la réélection d'Al. Smith comme gouverneur de l'Etat de New-York en novembre 1924, j'écrivais à cette même place, en ce temps-là : « Contentons-nous de saluer, au passage une personnalité éminemment sympathique à tous ceux qui l'ont approchée et vue à l'œuvre, et dont nous aurons, probablement, l'occasion de reparler. »

Deux ans après, alors qu'il venait d'être réélu gouverneur pour la quatrième fois, j'ajoutais : « On reparle de Smith comme devant être presque certainement le candidat démocratique aux élections présidentielles de 1928. Jusqu'ici il s'était disputé la direction du parti démocratique avec Mc Adoo, gendre du président Wilson. Il semble bien que son nouveau triomphe lui assure désormais une première place indiscutée.

« Sa popularité est énorme parmi les démocrates, sauf peut-être dans l'Ouest. Par-dessus le marché, Al. Smith est un *humide*.

« C'est aussi un catholique. Et, jusqu'à présent, ce dernier titre fut le plus grand grief formulé contre lui par ses adversaires, et même nombre de ses amis. C'est toute la question religieuse aux Etats-Unis que pose la personnalité de cet homme.

« Oui, sans doute, nous en reparlerons encore ».

Et voici qu'il y a quelques jours, des journaux belges auxquels on ne peut faire le reproche de ne pas tout savoir, annonçaient qu'Al. Smith venait d'être choisi comme candidat présidentiel du parti démocratique.

Cette nouvelle n'était qu'une... anticipation. En effet, un candidat ne peut être élu qu'en convention du parti, et les conventions ne se réunissent qu'au printemps précédant l'élection de novembre. Si Smith doit être désigné comme candidat présidentiel démocratique, ce ne peut donc être, qu'à l'issue d'une convention qui se tiendra dans un an. A cela près l'erreur est juste, comme disait l'autre.

Mais si Smith n'est pas encore candidat présidentiel, on n'en parle pas moins de lui, et beaucoup. Et, à certain égard, en des termes tout différents d'il y a quelques mois.

En août 1926 notamment, des publicistes américains parfaitement renseignés sur l'histoire et les courants politiques des Etats-Unis, s'accordaient encore à reconnaître que rien ne pourrait s'opposer à la désignation de Smith comme candidat présidentiel, *s'il n'était pas catholique*.

Et voici qu'aujourd'hui, presque unanimement, ces mêmes publicistes admettent que le catholicisme de Smith ne ferait pas obstacle à sa nomination comme candidat présidentiel.

Que s'est-il donc passé depuis quelques semaines ?

\* \* \*

Il s'est passé ceci, qu'un juriste de New-York, M. Charles Marshall, a adressé une lettre ouverte au gouverneur Smith dans les colonnes de l'*Atlantic Monthly* du mois d'avril.

M. Marshall, qui est anglican, n'ignore pas la méfiance qui existe à l'endroit du catholicisme chez nombre de ses compatriotes; il sait que dans les régions rurales du Sud, notamment, on ne s'ima-

gine un catholique que sous les dehors d'un monstre cornu, à la queue fourchue, et dont la bouche exhale une haleine de feu; qu'une grande partie de la population protestante d'Amérique se figure qu'un catholique investi de fonctions publiques importantes agit suivant les directives de ses supérieurs spirituels, et dans le primordial souci d'assurer des avantages à une Eglise intolérante et avide de domination...

M. Marshall, candide ou faisant semblant de l'être, a relevé une série d'enseignements et d'actes pontificaux d'où il a prétendu conclure que les fins de l'Eglise étaient inconciliables avec les principes constitutionnels américains. Qu'en conséquence, un catholique sincère ne pouvait être un patriote américain fervent.

Et M. Marshall a demandé à M. Smith de faire des déclarations nettes à ce sujet.

Nous n'avons pas à analyser ici l'article de M. Marshall, ni à passer en revue les prétendues objections, présentées par lui à M. Smith, et les contradictions et les conflits qu'il affirme trouver entre la doctrine de l'Eglise et la constitution des Etats-Unis. Nombre de revues catholiques américaines ont fait bonne justice des allégations et des conclusions de M. Marshall et ce n'est pas d'elles qu'il importe de parler ici. L'intérêt de l'initiative de M. Marshall réside dans la réponse que ce dernier s'est attirée de la part d'Al. Smith, et dans la réaction qu'a provoquée la réplique du gouverneur de New-York.

\* \* \*

Au risque de bouleverser l'ordre chronologique et logique, voyons d'abord comment l'opinion américaine — ou plus exactement et de façon moins large — comment la Presse américaine a accueilli les déclarations publiées par M. Smith.

Cette réponse du gouverneur catholique est qualifiée par nombre de journaux, l'« un des plus remarquables documents politiques qui aient paru dans l'histoire du pays — le document le plus impressionnant du jour et même de la génération ». Tous s'accordent à reconnaître l'importance capitale de l'intervention de M. Smith.

La presse et les hommes politiques démocrates n'ont guère que des louanges à l'adresse du leader de leur parti. La presse du Sud elle-même, dans sa majorité, est favorable à Al. Smith. Et c'est un journal de la Nouvelle-Orléans qui fait observer que la meilleure réponse aux objections et aux appréhensions de M. Marshall, c'est le gouverneur Smith en personne, qui a rendu une multitude de services à son pays pendant la longue période où il a été « la figure politique la plus puissante dans le plus populaire des Etats de l'Union ».

La presse de l'Est, républicaine aussi bien que démocrate, applaudit en général au « sain américanisme » du gouverneur Smith.

Et de toutes parts on admet — et c'est là un résultat important de ces débats — que les déclarations de Smith ont réglé l'irritant problème religieux que posait l'éventualité d'une candidature catholique à la magistrature suprême. Désormais, concluent en substance nombre d'éditeurs, le fait d'être catholique ne peut plus être pour un Américain, comme ce fut le cas jusqu'ici, un obstacle dans la voie de la présidence.

C'est la conclusion de tous les hommes raisonnables, déclare un sceptique qui ajoute aussitôt que la triste vérité, c'est qu'il y a peu de gens raisonnables aux Etats-Unis...

\* \* \*

M. Smith a donc répondu à la longue lettre ouverte de M. Marshall dans l'*Atlantic Monthly* par un long article dans cette même revue (1). Et cette réponse est conçue en des termes dont on ne s'étonne point qu'ils satisfassent l'opinion protestante — mais dont, d'autre part, il est permis de penser qu'ils ne reflètent pas des enseignements rigoureusement orthodoxes.

A la fin de son article, M. Smith résume de la manière suivante son « Credo de catholique américain » :

« Je crois en Dieu selon la foi et le culte de l'Eglise catholique romaine. Je ne reconnais aucun pouvoir aux institutions de mon Eglise d'intervenir dans la pratique de la Constitution des Etats-Unis ou dans l'exécution des lois du pays;

« Je crois dans la liberté de conscience absolue pour tous les

(1) Nous donnons plus loin — à titre purement documentaire — la traduction intégrale de cet article de M. Alfred Smith.

hommes et dans l'égalité de toutes les Eglises, de toutes les sectes, de toutes les croyances devant la loi — comme étant l'exercice d'un droit et non l'octroi d'une faveur;

» Je crois dans la séparation absolue des Eglises et de l'Etat et dans la stricte application des préceptes de la Constitution, qui interdit au Congrès de faire une loi pour imposer une religion ou pour en empêcher le libre exercice;

» Je crois qu'aucun tribunal d'aucune Eglise n'a le pouvoir d'imposer par force une loi au pays, et n'a que le droit d'établir le statut de ses propres fidèles à l'intérieur de sa propre communauté;

» Je crois que l'école publique est un des piliers de la liberté américaine. Et je crois au droit de chaque parent de choisir si son enfant sera envoyé à l'école publique ou s'il fréquentera une école religieuse patronnée par ceux de sa croyance;

» Je crois au principe de non-intervention de ce pays dans les affaires intérieures des autres pays, et que nous devons lutter ardemment contre toute intervention, quel que soit celui qui la prône;

» Je crois à la commune fraternité des hommes sous la paternité commune de Dieu;

» Dans cet esprit, je me joins à mes concitoyens de toutes croyances en une prière fervente, pour que plus jamais dans ce pays un serviteur public ne soit discuté à raison de la foi dans laquelle il a essayé de cheminer humblement avec son Dieu. »

\* \* \*

On ne laisse pas d'être surpris de voir M. Smith énoncer solennellement certains de ces principes. Et instinctivement l'esprit se reporte à d'autres principes, énoncés avec plus de solennités encore que ne le fait M. Smith et par une autorité qu'il y aurait quelque présomption à récuser à la légère.

Et en regard des déclarations du gouverneur de New-York, quelques propositions du *Syllabus* font étrange figure, — à moins que ce ne soient les premières en regard des secondes.

Il n'est pas libre à chaque homme, dit le *Syllabus* (prop. XV) d'embrasser et de professer la religion qu'il aura réputée vraie d'après la lumière de la raison.

Il est condamnable, le principe suivant lequel l'Eglise doit être séparée de l'Etat (prop. LV).

En thèse.

M. Smith parle peut-être en hypothèse? Mais la manière absolue dont il formule sa proposition de Foi ne lui permet pas de marquer les nuances nécessaires que l'on eût souhaité voir apparaître dans un document de cette portée.

Il est vrai que cette proclamation doit s'adresser à la masse du peuple américain, peu susceptible de s'embarrasser dans la subtilité des distinguos. Il lui faut des proclamations à l'emporte-pièce, — et qui frappent.

Le gouverneur Smith, qui connaît son monde, n'ignore pas comment il faut lui parler. Mais cela n'empêche que sa profession de Foi, transportée chez nous, ne manque pas de susciter quelque étonnement, et donnera peut-être lieu à des controverses que son auteur n'a point prévues.

Vicomte Ch. DU BUS DE WARNAFFE.

## NOS CHRONIQUES RÉGULIÈRES

La semaine, par l'abbé R. G. van den Houf.

Chronique des idées, par Mgr Schyrgens.

Chronique politique, par le comte L. de Lichervelde.

Chronique sociale, par M. Defourmy, prof. à l'Univ. de Louvain.

Chronique scientifique, par J. Tillieux.

Chronique féminine, par Jeanne Cappe.

Chronique d'art, par Marcel Schmitz

# Catholique et Patriote <sup>(1)</sup>

A Monsieur Charles C. Marshall.

CHER MONSIEUR,

Dans la lettre ouverte que vous m'avez adressée dans l'*Atlantic Monthly* d'avril, vous « imputez » aux catholiques américains des opinions qui, fussent-elles véritablement les leurs, mettraient en question le loyalisme et l'attachement aux Etats-Unis et à leur Constitution de plus de 20 millions de catholiques américains.

Je vous suis reconnaissant d'avoir posé nettement la question. Je vous suis également reconnaissant d'avoir courtoisement exprimé la satisfaction que ressentiraient mes concitoyens à me voir « nier les convictions » qui me sont ainsi imputées. C'est ce que je puis faire et ce que je fais sans restriction mentale. Car elles ne sont pas les miennes, pas plus qu'elles ne sont, que je sache, celles d'aucun autre catholique américain.

Cependant, avant de répondre à l'argumentation de votre lettre, je désire éclaircir un point qu'elle soulève.

Les questions que vous me posez, vous les liez à ma candidature au poste de Président des Etats-Unis. Mon attitude à cet égard a été nettement exprimée dans le dernier discours que j'ai prononcé en prenant possession de mon poste de gouverneur. Parlant le 1<sup>er</sup> janvier 1927, voici ce que j'ai dit :

« Je ne sais ce que l'avenir me réserve. Tout le monde en sait quelque chose aux Etats-Unis excepté moi-même. Nul homme ne saurait se présenter devant la présente haute assemblée et affirmer qu'il resterait insensible au poste le plus élevé pouvant être offert dans ce monde à qui que ce soit. Mais je puis dire ceci : pour obtenir ce poste, je ne ferai rien, si ce n'est rendre à la population de l'Etat de New-York des services qui pourraient me rendre digne d'un tel honneur. »

Je serais tout à la fois un piètre Américain et un piètre catholique si je mêlais à une campagne politique des discussions d'ordre religieux. Je vous demanderai donc de regarder ma présente réponse comme émanant non d'un candidat à des fonctions publiques, mais d'un citoyen américain, honoré d'un poste électif éminent et relevant un défi jeté à son patriotisme et à son intégrité intellectuelle. J'attire en plus votre attention sur le fait que je ne suis qu'un laïc. L'*Atlantic Monthly* parle de vous comme d'un « avocat de grande expérience », qui s'est acquis une « autorité en droit canon ». Je ne suis, moi, ni avocat, ni théologien. Pour ce qui est de mes connaissances en matière de droit, je les ai acquises au cours de ma longue expérience comme membre des assemblées législatives et comme chef du pouvoir exécutif dans l'Etat de New-York. Je n'ai pas eu l'occasion d'étudier de même la théologie.

J'ai d'abord songé à vous répondre en m'inspirant uniquement de la foi que je possède. Instinctivement, je savais cependant que la fausseté de vos conclusions pourrait être logiquement prouvée. Il m'a dès lors semblé préférable de demander l'avis d'une personnalité au courant du droit ecclésiastique. C'est d'elle que j'ai appris ce qui est exposé ci-dessous et ce qui constitue une réponse précise aux questions théologiques que vous avez soulevées. Je me suis adressé à cet effet à un homme dont le patriotisme ne saurait être mis en doute ni par vous, ni par qui que ce soit. Il porte sur sa poitrine la croix américaine du *Distinguished Service*, la médaille du même *Distinguished Service*, la Légion d'honneur et la Croix de guerre avec palmes de la République française. Le Père Francis P. Duffy, naguère aumônier catholique près le 165<sup>me</sup> régiment (presque entièrement catholique) au cours de la guerre mondiale, fait partie aujourd'hui du corps des aumôniers militaires de l'Etat de New-York.

\* \* \*

Votre lettre, à la prendre en son entier, implique, transcrite en un anglais ordinaire, qu'il y a un conflit entre le loyalisme religieux

(1) C'est sous ce titre que le *Atlantic Monthly* de mai publie la réponse du gouverneur Smith à la lettre ouverte de M. Charles C. Marshall dans le numéro d'avril de la même revue. Nous donnons ici — à titre purement documentaire, répétons-le — la traduction intégrale de cette réponse qui a eu un retentissement énorme aux Etats-Unis. On y a parlé à son sujet « d'incident historique pour le pays et pour l'Eglise » et de « possibilités infinies »...

à l'égard de la foi catholique et le loyalisme politique envers les Etats-Unis. Tout ce qui m'est arrivé au cours de ma longue carrière publique m'amène à la conviction qu'il n'y a, dans une telle affirmation, rien de vrai. J'ai prêté dix-neuf fois serment dans l'Etat de New-York. J'ai juré chaque fois de défendre et de maintenir la Constitution des Etats-Unis, ce au cours d'une période presque continue de service public dans des fonctions électives depuis 1903. Jamais je n'ai connu de conflit entre mes devoirs officiels et mes croyances religieuses. Du reste pareil conflit ne pouvait se produire. La population de l'Etat de New-York n'en reconnaît certainement pas la possibilité. Cette population a attesté mon dévouement à la chose publique en me portant quatre fois à la plus haute fonction élective qu'elle pût conférer. Vous-même, Monsieur, en m'écrivant ne me faites-vous pas l'honneur de parler de « ma fidélité à la moralité que j'ai toujours préconisée dans la vie publique et dans la vie privée, comme à la religion que je révère; de la longue série de fonctions publiques dont je me suis acquitté honnêtement et avec succès » ? Au cours de ces années d'activité publique, j'ai été membre pratiquant de l'Eglise catholique romaine. S'il y avait eu conflit, j'aurais été le dernier à l'éluder parce que, loin d'être un silencieux, j'ai bataillé pour les réformes politiques et sociales. De par leur nature même, ces batailles auraient mis ledit conflit à nu — s'il avait existé.

Je regarde l'instruction publique comme un des rouages les plus importants du gouvernement, et dans tous les efforts qu'il a faits pour faire progresser notre système d'écoles publiques, je l'ai appuyé dans toute la mesure de mes moyens. Sous mon administration, le poste du budget qui a le plus augmenté est celui des subsides aux écoles publiques. Depuis 1919 (c'est à cette date que je devins gouverneur pour la première fois), ce poste a passé de 9,000,000 à 82,500,000 dollars. Mon but (et je puis dire que j'ai réussi à l'atteindre) a été celui-ci : législation dans les intérêts du bien-être de l'enfant; protection des ouvriers, des femmes et des enfants; modernisation des institutions de l'Etat, ayant trait aux enfants malheureux et sans défense; défense de la liberté de la parole et de la liberté d'opinion contre les abus de l'hystérie du temps de guerre; enfin, réorganisation complète de l'administration de l'Etat de New-York.

En luttant ainsi, je n'avais pas en vue l'intérêt d'un seul élément de la population, mais celui de tous les onze millions d'hommes qui forment cet Etat. J'ai été soutenu dans mon activité par les Eglises de toutes les confessions. Je connais vraisemblablement autant d'ecclésiastiques de mon Eglise que n'importe quel autre laïc. Au cours de ma longue et active carrière publique, je n'ai rien reçu d'eux sinon des preuves de coopération et des encouragements pour m'aider à m'acquitter dans toute la mesure possible de mon devoir envers l'Etat. Je ne comprends pas du reste comment quelque chose de ce qui me fut enseigné à croire comme catholique, pourrait être en contradiction avec les obligations d'un bon citoyen. L'essence de ma foi est basée sur les commandements de Dieu. La loi de mon pays est basée sur les commandements de Dieu. Aucun conflit n'est possible entre les deux.

Il serait infiniment préférable, au lieu de nous disputer au sujet de principes dogmatiques, que nous tâchions, ensemble, d'inculquer des sentiments d'obéissance à ces commandements dans le cœur et l'esprit de notre jeunesse, comme étant la voie la plus sûre et la meilleure pour atteindre ici-bas le bonheur, et là Haut, la paix. C'est là un idéal commun à toutes les religions. Ce qu'il nous faut, c'est plus de religion pour notre jeunesse, et non pas moins, et pour cela il faut que les diverses confessions cessent de se chamailler, ce qui a pour seul effet d'engendrer le doute dans l'âme de nos jeunes gens. Ils se demandent s'il est, après tout, nécessaire d'accorder la moindre attention à une religion quelconque.

Je reconnais encore la fausseté de vos imputations quand je me remémore la longue liste de mes coréligionnaires qui ont servi loyalement l'Etat américain. Avocat, vous serez vraisemblablement du même avis que moi, à savoir que le poste de *Chief Justice* aux Etats-Unis ne le cède même pas à celui de Président du point de vue de l'influence exercée sur le développement national et la politique nationale. Car la Cour Suprême des Etats-Unis, interprète de la Constitution Fédérale, contrôle par là non seulement le Président mais aussi le Congrès. Or, pendant le quart de son histoire; ce tribunal fut présidé par deux catholiques : Roger Brooke Taney et Edward Douglass White. Jamais il n'a

été suggéré que leur conduite officielle ait été affectée par quelque influence religieuse injustifiable ou que leur religion ait joué dans leur existence un autre rôle que celui qu'elle est appelée à jouer dans la vie de tout homme croyant en Dieu.

Je sais encore que vos imputations sont fausses, lorsque je me remémore les dizaines de milliers de jeunes catholiques ayant risqué et sacrifié leur vie pour défendre notre patrie. Ces vérités fondamentales ne sauraient être vraies si vos imputations n'étaient fausses.

\* \* \*

Mais désireux de vous rencontrer sur votre propre terrain, je passe à vos questions précises, questions à propos desquelles je m'étais contenté jusqu'ici d'affirmations d'ordre général. J'attirerai tout d'abord votre attention sur le fait suivant : très souvent, vous détachez des phrases de leur contexte de façon à leur donner une signification différente de celle qui est en réalité la leur. Je précise. D'après vous, Léon XIII aurait déclaré au monde, dans une de ses lettres apostoliques, que « les ordinations anglicanes sont nulles, que les clergymen de l'Eglise d'Angleterre ne sont pas des prêtres » et ainsi de suite. Voilà un « résultat étrange », dites-vous, de la tolérance anglaise envers les catholiques. Vous voulez dire que le Pape infligea par là un outrage gratuit à l'Eglise anglicane. En réalité, cette lettre apostolique ne faisait que répondre à une requête adressée à l'Eglise catholique romaine à la demande de certains clergymen de l'Eglise anglicane, qui désiraient voir la validité de leurs ordinations reconnue par Rome. Cette demande se basait sur le fait qu'ils auraient été ordonnés à titre de successeurs légitimes des prêtres catholiques romains qui avaient été les premiers prêtres de l'Eglise d'Angleterre. La lettre apostolique ne fit que donner à ladite requête une réponse négative, déclarant que les pasteurs anglicans n'étaient pas des prêtres au sens catholique et romain du mot. Il n'y avait là rien d'une insulte gratuite, comme vous le suggérez. La lettre n'était dirigée ni contre l'Angleterre, ni contre des citoyens de cet Empire.

Vous citez encore un passage de la *Catholic Encyclopedia*, affirmant que mon Eglise regarde l'intolérance dogmatique, non seulement comme son droit incontestable, mais comme son devoir sacré. Ces paroles démontrent, dites-vous, qu'on inculque aux catholiques, l'intolérance politique, sociale et intellectuelle à l'égard des non-catholiques. Cependant si vous aviez lu l'article entier de la *Catholic Encyclopedia*, vous auriez vu que la véritable signification de ce passage est la suivante : ce n'est que chez les catholiques seuls que l'Eglise se refuse à reconnaître toute déviation dans l'acceptation de ses dogmes. Ce passage se rencontre dans un chapitre qui ne traite que de cette partie du sujet. Mais dans un autre chapitre, le même article parle de la tolérance envers les non-catholiques et j'y trouve ces paroles : « L'homme intolérant est évité dans la mesure du possible par toute personne à intelligence élevée... Seul, l'homme tolérant dans toutes les circonstances, est digne de sympathie. » Cette expression : « intolérance dogmatique » ne signifie pas que les catholiques doivent se montrer dogmatiquement intolérants à l'égard des non-catholiques. Elle veut simplement dire que, au sein de l'Eglise catholique, ils ne doivent tolérer aucune variation des dogmes de cette Eglise.

Beaucoup de vos citations prêtent le flanc à semblable critique. Mais, à part cela, de quel droit me demandez-vous de me déclarer solidaire de toutes les assertions pouvant être émises dans n'importe quelle encyclique ? Ainsi que vous pouvez le lire dans la *Catholic Encyclopedia* (vol. V, p. 414), ces encycliques ne sont pas des articles de notre foi. Le *Syllabus* du pape Pie IX, que vous citez sur la question d'un conflit possible entre l'Eglise et l'Etat, n'a pas, déclarait le cardinal Newman, de « *dogmatic force* ». Vous paraîsez croire que tous les catholiques doivent se ressembler du point de vue de l'esprit et du cœur, comme si tous avaient été coulés dans le — et retirés du — même moule. Vous n'avez pas plus le droit de me demander de défendre comme partie intégrante de ma foi toute affirmation faite par un prélat, que je n'ai le droit de vous demander d'accepter comme un article de votre foi religieuse, toute déclaration d'un évêque de l'Eglise épiscopaliennne et comme un article de votre credo politique toute affirmation d'un Président des Etats-Unis.

Toutes ces questions font si peu partie de l'essence de ma foi que, catholique convaincu depuis mon enfance, je n'en avais

jamais entendu parler avant d'avoir lu votre lettre. Vous ne pourriez du reste pas citer une syllabe des canons de notre religion qui nous rendrait moins bons citoyens que les non-catholiques. En vérité, c'est l'esprit de tolérance qu'on m'a enseigné. Et quand vous, Monsieur Marshall, protestant épiscopalien, dites tout comme moi le *Pater* l'un et l'autre nous adressons notre prière non à « Mon Père », mais à « Notre Père ».

J'irai plus loin. Je vais démontrer que la véritable interprétation de vos citations, par les dirigeants de la pensée catholique, est diamétralement opposée à la vôtre.

## I.

Vous dites tout d'abord que de l'avis des catholiques, les autres religions ne devraient être que tolérées aux Etats-Unis à titre de faveur spéciale et qu'il devrait y exister une Eglise établie. Peut-être, quelque part, trouverez-vous décrit quelque rêve d'un Etat catholique idéal sans aucun rapport avec la réalité actuelle. Mais — écho de la meilleure pensée catholique en cette matière — voici ce qu'écrit sur l'Encyclique de Léon XIII, par vous citée, le docteur John A. Ryan, professeur de théologie morale à l'Université Catholique d'Amérique, dans l'ouvrage *The State and the Church* :

« Dans la pratique toutefois, les propositions ci-dessus ne s'appliquent pleinement qu'à l'Etat catholique intégral... Les thèses du pape Pie IX condamnant la tolérance des sectes non-catholiques ne sauraient s'appliquer aujourd'hui « même à l'Espagne ou aux républiques sud-américaines, à plus forte raison aux pays possédant une population fortement mélangée du point de vue religieux », pour parler comme le Père Pohle. Celui-ci formule la règle générale suivante : « Lorsque plusieurs religions se sont fortement implantées et ont pris racine dans un seul et même territoire, il ne reste à l'Etat qu'à faire preuve de tolérance à l'égard de toutes, ou, dans les conditions aujourd'hui existantes, à faire d'une liberté religieuse complète, tant pour les particuliers que pour les groupements religieux, un principe de gouvernement. »

Voilà du bon Américanisme comme du bon catholicisme. Le Père Pohle, un des grands écrivains de l'Eglise catholique, dit encore :

« Si la liberté religieuse a été acceptée — et si on lui a prêté serment — à titre de loi fondamentale d'une Constitution, l'obligation de pratiquer la tolérance oblige en conscience. »

Les prélats américains de notre Eglise défendent vigoureusement les stipulations de notre Constitution ayant trait à l'égalité de toutes les religions devant la loi. « C'est ainsi », a dit le cardinal O'Connell, « que tout citoyen américain a bénéficié de cet héritage béni de la liberté civile, politique et religieuse assurée par la Constitution américaine... du droit d'adorer Dieu suivant les prescriptions de sa conscience. »

Citons l'archevêque Ireland : « La Constitution des Etats-Unis », dit-il, « stipule que le Congrès ne pourra édicter aucune loi tendant à instituer une religion ou à en interdire le libre exercice. C'était là, de la part de la nouvelle nation, un grand pas vers la liberté individuelle, vers la consécration des droits de la conscience. »

Parlant d'une union possible de l'Eglise et de l'Etat, l'archevêque Dowling a dit : « Dans tous les gouvernements de notre monde, tant de conditions nécessaires pour qu'une telle union puisse être réalisée font défaut, que cette thèse peut être reléguée dans les limbes des controverses défuntées. »

Et c'est, je crois, dans ces limbes de défuntées controverses que vous avez été chercher vos thèses.

Écoutez encore l'archevêque Ireland : « La liberté religieuse », dit-il, « constitue la base même de la vie américaine : c'est le ciment qui en pénètre tous les murs et tous les créneaux ; c'est la sauvegarde de sa paix et de sa prospérité. Que la liberté religieuse soit violée contre les catholiques — et nos épées sortiront de suite de leurs fourreaux. Qu'elle soit violée en leur faveur et contre les non-catholiques — et nos épées seront dégainées tout aussi prestement. »

« Les catholiques américains », a dit le cardinal Gibbons, « se réjouissent de voir, chez nous, l'Eglise séparée de l'Etat. Je ne saurais concevoir une combinaison tant soit peu plausible de circonstances, à la suite de laquelle une union de l'Eglise et de l'Etat deviendrait désirable soit pour l'Eglise, soit pour l'Etat... En ce qui nous concerne, nous remercions Dieu de vivre en Amérique « en cet heureux pays qu'est le nôtre » — pour citer

M. Roosevelt — « où la religion et la liberté sont des alliées naturelles. »

Et à propos, précisément, de la phrase du pape Pie IX par vous citée, le docteur Ryan a dit, dans *The State and the Church* : « Pie IX n'a pas voulu dire par là que la Séparation est toujours à déconseiller car il lui est arrivé plus d'une fois d'exprimer sa satisfaction de l'arrangement existant aux Etats-Unis. »

D'accord avec ces grands catholiques, j'appuie fermement les stipulations de la Constitution qui garantissent la liberté et l'égalité religieuses.

## II.

J'arrive maintenant à ces spéculations relatives aux fonctions respectives de l'Eglise et de l'Etat auxquelles les théoriciens se sont amusés au cours de générations entières.

Vous prétendez que, en cas de conflit, c'est, selon l'enseignement de l'Eglise catholique romaine, l'Eglise qui doit prévaloir sur l'Etat. Vous écrivez comme s'il existait quelque autorité catholique ou quelque tribunal catholique pour trancher un tel conflit. Or, naturellement, il n'en existe point. Pour parler comme le docteur Ryan : « La doctrine catholique concède, maintient même, que l'Etat est coordonné à l'Eglise et que cet Etat est indépendant et suprême au même degré dans la sphère qui lui est propre. »

Quelle est la thèse protestante ?

Le XXXVII<sup>me</sup> des *Articles of Religion* de votre Eglise protestante épiscopaliennne déclare ce qui suit : « L'autorité du pouvoir civil s'étend à tous, tant clercs que laïcs, dans toutes choses temporelles ; elle ne saurait s'exercer dans le domaine purement spirituel. »

Tout comme la mienne, votre Eglise fait écho à l'injonction de notre Sauveur commun de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

Qu'est-ce donc que ce conflit dont vous parlez ? Peut-être existe-t-il dans les pays où la liberté religieuse n'est pas garantie. Mais dans vos réveries les plus insensées, vous ne sauriez concevoir un conflit surgissant aux Etats-Unis entre le principe religieux et le devoir politique, à moins d'admettre l'hypothèse inconcevable d'une loi qui violerait la moralité commune à tous les hommes croyant Dieu. Mais à supposer que vous puissiez vous représenter un semblable conflit, comment un protestant le résoudre-t-il ? Evidemment, en se conformant à ce que lui prescrirait sa conscience. Un catholique agirait exactement de la même façon. Il n'existe aucun tribunal ecclésiastique pouvant prétendre en quoi que ce soit à l'obéissance des catholiques pour la solution d'un pareil conflit. Citons le cardinal Gibbons, parlant de l'hypothèse où le Pape émettrait des ordres ayant trait à des questions d'ordre purement civil :

« Il offenserait non seulement la société civile, mais Dieu ; il léserait un pouvoir venant aussi véritablement de Dieu que le sien. Tout catholique se rendant nettement compte de ce fait ne serait pas tenu d'obéir au Pape ; ou plutôt : sa conscience l'obligerait de façon absolue à désobéir. Car pour nous autres, catholiques, la conscience est la loi suprême à laquelle en aucun cas nous ne saurions légitimement désobéir. »

« Supposons », dit l'archevêque Ireland, « qu'un prêtre, qu'un évêque, qu'un pape (c'est là une hypothèse que je consens à envisager) tentent de commander dans le domaine civil et politique, d'influencer le citoyen au delà de la sphère de leur propre juridiction laquelle n'embrasse que ce qui est d'ordre divin ? Une réponse leur sera vite donnée : « Retournez à votre sphère propre de droits et de devoirs ; retournez aux choses de Dieu. »

Parlant de notre Constitution, l'évêque England a dit : « Que le Pape, les cardinaux, toutes les puissances du monde catholique unies empient le moins du monde sur cette Constitution, nous la protégerons de nos vies. Qu'on convoque un Concile général, que ce Concile intervienne dans le mode d'élection, fût-ce d'un gardien préposé à un tourniquet de prison : nous nierons qu'il ait ce droit, nous repousserons cette usurpation. »

Dans son jugement sur l'affaire Watson-Jones (13 Wall. 729) notre Cour suprême a délimité les sphères d'influence de l'Eglise et de l'Etat. De ce jugement, vous avez cité d'abondants extraits, en vous abstenant cependant de reproduire la déclaration suivante :

« Le droit d'organiser des associations religieuses libres ; d'aider à l'expression et à la propagation d'une doctrine religieuse quelconque ; de créer des tribunaux ayant pour objet la solution des

questions de foi controversées au sein de l'association et l'institution d'une administration ecclésiastique s'étendant à tous les membres individuels, à la congrégation et aux fonctionnaires faisant partie de l'association générale : ce droit ne saurait être mis en doute... Il est de l'essence même de ces unions religieuses et de leur droit d'établir des tribunaux pour résoudre des questions surgissant dans leur sein que les dites décisions aient un caractère obligatoire, toutes les fois qu'il s'agit d'affaires d'ordre ecclésiastique. Il ne peut être appelé de ces décisions qu'à une instance établie par l'organisation elle-même. »

Telle est l'attitude de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise. Pour ce qui est de celle de l'Eglise envers l'Etat, l'archevêque Ireland la résume ainsi :

« Pour un catholique, l'obéissance à la loi est une obligation d'ordre religieux qui lie la conscience du citoyen au nom de Dieu... L'américanisme tout comme le catholicisme s'inclinent devant la suprématie de la conscience personnelle. »

Sous notre système de gouvernement, le corps électoral impose à ses mandataires de toutes les confessions, le devoir solennel d'agir conformément à ce que leur dicte leur conscience. Il me sera permis de citer encore une fois ma propre expérience à l'appui de ces vérités. Jamais personne, qu'il fût clerc ou laïc, n'a tenté directement ou indirectement d'influencer, du point de vue des intérêts de l'Eglise, mon administration. Quelque fût le poste que j'occupais, jamais on ne m'a demandé d'accorder des faveurs spéciales aux catholiques ou de traiter avec défaveur les non-catholiques.

Il est de notoriété publique que dans toutes les nominations aux emplois publics auxquelles j'ai procédé, je ne me suis basé que sur le mérite des candidats, sans jamais demander à qui que ce fût quelles étaient ses convictions religieuses. Dans le courant de janvier dernier, le premier Cabinet du gouverneur que cet Etat eût jamais vu, s'est assemblé au Capitole d'Albany. Il avait été composé — par moi — de deux catholiques, treize protestants, un Juif. Celui qui me touche le plus près dans le personnel administratif de l'Etat de New-York porte le titre de gouverneur-adjoint. Trente ans durant, il avait été en relation avec les gouverneurs dans des postes de second ordre. C'est moi qui l'ai promu à des fonctions qui lui font partager avec moi toutes les pensées, toutes les espérances, toutes les ambitions liées à l'administration de l'Etat de New-York. C'est un protestant, un républicain (1), un franc-maçon du 32<sup>e</sup> degré. Dans ma vie publique, j'ai personnifié cette séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, qui est, à l'heure actuelle, un article de foi pour les catholiques d'Amérique.

## III.

Je passe à l'instruction publique. La Cour suprême a garanti vous l'admettez, le droit des catholiques d'avoir leurs propres écoles paroissiales. Mais aurait-elle statué ainsi, me demandez-vous, s'il avait été démontré que, dans les écoles paroissiales, on enseigne aux enfants que le devoir de l'Etat est de distinguer entre les différentes religions; que les protestants ne devraient être reconnus que par faveur; que ces enfants doivent se montrer intolérants vis-à-vis des non-catholiques; que les lois de l'Etat peuvent être bafouées s'il y a je ne sais quel conflit imaginaire? A cela je répondrai brièvement ceci : Moi, et tous mes enfants, nous avons fréquenté l'école paroissiale. Jamais, je n'ai entendu dire que pareilles inepties fussent enseignées ni que qui que ce fût eût prétendu qu'elles le fussent. Qu'un groupe de catholiques puisse les enseigner, voilà qui est inimaginable.

## IV.

Vous relevez encore l'acte de la Congrégation de la Rote annulant le mariage Marlborough. En procédant ainsi, dites-vous, vis-à-vis d'un pays où le tribunal civil avait reconnu le mariage mais prononcé le divorce, la Rote est intervenue dans la juridiction civile. Il en serait effectivement ainsi peut-être, s'il avait été prétendu que le décret de la Rote pouvait influencer en quoi que ce fût la législation américaine ou celle de n'importe quelle autre nation. Mais — et vous devez le savoir — il n'en est pas ainsi et nul ne prétend qu'il en soit ainsi. Le décret n'a fait que

définir la situation des deux parties en tant que membres pratiquants de l'Eglise. Votre propre Eglise ne se refuse-t-elle pas à reconnaître la validité du point de vue religieux des divorces prononcés par les tribunaux civils? Votre propre Eglise ne possède-t-elle pas ses tribunaux qui ont pour objet de faire application de ses lois aux membres pratiquants de cette Eglise? Et cependant, leurs décrets n'ont pas d'effet sur la situation légale de vos coreligionnaires en tant que citoyens des Etats-Unis. Nulle différence sous ce rapport entre vos tribunaux et la Rote.

## V.

Enfin, vous passez au Mexique. D'une lettre due à la plume d'un avocat distingué, vous inférez que les organisations catholiques visent à provoquer une intervention des Etats-Unis au Mexique. Je n'ai jamais lu la lettre de M. Guthrie. Nul besoin de la lire pour vous répondre du reste, puisque la lettre pastorale de l'Episcopat catholique des Etats-Unis a nié en termes dépourvus d'ambiguïté que pareilles intentions eussent existé. Je ne vois pas comment, dans l'hypothèse de votre sincérité complète, vous pouviez m'écrire au sujet du Mexique comme vous l'avez fait, sans citer le passage suivant de ladite lettre pastorale :

« Dès lors, en écrivant ce qui précède, nous n'avons pas pensé à pousser les fidèles ici ou ailleurs à quelque action purement humaine. Ni comme évêques, ni comme citoyens, nous ne nous interposons pour chercher à influencer ceux qui possèdent l'autorité politique où que ce soit afin de les pousser à intervenir les armes à la main dans les affaires intérieures du Mexique en vue de la protection de l'Eglise. Cette idée nous est surtout étrangère en ce qui concerne notre propre pays. C'est en exposant les faits, en avertissant la civilisation chrétienne que ses fondements sont de nouveau attaqués et minés que nous avons fait notre devoir. Pour le reste, Dieu fera triompher ses volontés lorsqu'il l'aura jugé bon et par les voies qu'il aura jugées bonnes. »

Mon attitude personnelle, entièrement conforme à celle de mon Eglise, est ici la suivante : Je crois à la paix sur la terre, aux hommes de bonne volonté; je crois aussi qu'aucun pays n'a le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un autre pays. Je ne reconnais à aucune Eglise le droit de demander que l'Amérique intervienne par la force des armes dans les affaires d'un Etat étranger rien que pour défendre les droits de cette Eglise. Mais, à mon avis, il sied à une Eglise de demander les bons offices des Etats-Unis pour venir en aide à des hommes opprimés dans n'importe quel pays. Et de fait, ces bons offices ont été utilisés bien souvent, en vue de la protection de missionnaires protestants dans l'Orient et des Juifs persécutés de l'Est européen.

## VI.

Catholique américain, je résumerai donc mon *Credo* ainsi :

« Je crois en Dieu selon la foi et le culte de l'Eglise catholique romaine. Je ne reconnais aucun pouvoir aux institutions de mon Eglise d'intervenir dans la pratique de la Constitution des Etats-Unis ou dans l'exécution des lois du pays;

« Je crois dans la liberté de conscience absolue pour tous les hommes et dans l'égalité de toutes les Eglises, de toutes les sectes, de toutes les croyances devant la loi — comme étant l'exercice d'un droit et non l'octroi d'une faveur;

« Je crois dans la séparation absolue des Eglises et de l'Etat et dans la stricte application des préceptes de la Constitution, qui interdit au Congrès de faire une loi pour imposer une religion ou pour en empêcher le libre exercice;

« Je crois qu'aucun tribunal d'aucune Eglise n'a le pouvoir d'imposer par la force une loi au pays, et n'a que le droit d'établir le statut de ses propres fidèles à l'intérieur de sa propre communauté;

« Je crois que l'école publique est un des piliers de la liberté américaine. Et je crois au droit de chaque parent de choisir si son enfant sera envoyé à l'école publique ou s'il fréquentera une école religieuse patronnée par ceux de sa croyance;

« Je crois au principe de non-intervention de ce pays dans les affaires intérieures des autres pays, et que nous devons lutter ardemment contre toute intervention, quel que soit celui qui la prône;

(1) M. Smith est, on le sait, membre du parti démocrate.

» Je crois à la commune fraternité des hommes sous la paternité commune de Dieu;

» Dans cet esprit, je me joins à mes concitoyens de toutes croyances en une prière fervente, pour que plus jamais dans ce pays un serviteur public ne soit discuté à raison de la foi dans laquelle il a essayé de cheminer humblement avec son Dieu. »

» Veuillez agréer...

» ALFRED E. SMITH. »

Gouverneur de l'État de New-York.

## Henri Ghéon (1)

Le grand bienfait de la doctrine universelle que nous avons sans aucun mérite, adoptée, c'est qu'en faisant sentir à notre intelligence, avec sa primauté, les limites au dedans desquelles elle peut jouer utilement — ou impunément — elle replace les artistes et spécialement les hommes de lettres dans un milieu vraiment et sainement humain. Ne dites pas qu'elle les opprime ou les entrave : elle les délivre au contraire et les rend à leur destinée. Elle leur interdit de se croire des dieux. Elle les réintègre dans le corps social (familial, national, universel). Elle ne leur permet plus d'oublier qu'ils en sont les membres. Elle leur rappelle les besoins inhérents à notre nature, les devoirs précis qui nous lient envers les autres et envers nous. Elle maintient à travers eux la circulation commune, sans laquelle ne saurait ni respirer ni se nourrir pas plus un art qu'une société. Elle leur dit : vous êtes des hommes de métier qui travaillez parmi les autres et pour les autres. Leur art ainsi se détend et s'aère. Il prend mesure sur la réalité. Il cesse d'être le fait de leur seul caprice individuel et, sans perdre sa fantaisie qui gagne en franchise et en belle humeur, il redevient pour eux une fonction humaine et sociale.

Dans cette page de la préface à ses *Partis pris*, c'est sa propre histoire de poète que Ghéon évoque involontairement. Ceux qui le connaissent savent que la réalité est plus belle que l'esquisse ici dessinée; le témoignage vivant rendu à la divine grâce par le poète à qui la mort de Dupouey ouvrit le ciel a de quoi ravir les cœurs chrétiens, et instruire les sages.

Il ne s'est trouvé qu'en trouvant Dieu. Il débute alors, il invente, il est en pleine jeunesse. Voilà un homme à qui le joug du Seigneur a donné la liberté! L'aisance, la facilité, le jeu. Qui s'apprête à parler de son œuvre est déconcerté par sa variété, vous voulez nommer son chef-d'œuvre et il y en a huit ou neuf, je dis neuf, qui se disputent le prix, comme les possibles dans la philosophie de Leibniz, et vous êtes forcé de les nommer tous ex æquo. *Sainte-Cécile* pour le drame lyrique, *le Pauvre sous l'Escalier*, et cet admirable *Comédien pris à son jeu* pour le théâtre de caractère, *Saint Maurice* pour la tragédie (est-il plus noble illustration de la théologie de l'obéissance), *le Triomphe de Saint Thomas* pour le drame sacré, (c'est là, je crois, que Ghéon a le mieux rejoint les hautes sources religieuses du théâtre, on n'a pas assez remarqué les précieux éléments nouveaux apportés par cette pièce), *la Bergère au pays des loups*, *le Saint malgré lui* pour le théâtre édifiant, *la Parade du Pont au Diable*, *la Parade du Charcutier* (qui n'est pas signée de lui mais qui procède bien de son esprit) pour le théâtre pur.

Cette variété, cette étonnante fécondité, on a souvent remarqué que l'art de Ghéon, jusque là assez serré, et d'un « débit » plutôt rare, c'est à la conversion du poète qu'il les doit. Il faut reconnaître aussi qu'en ayant le courage et l'humilité de rompre avec les scènes classées (qu'elles soient officielles, du boulevard, ou

d'avant-garde) pour s'adresser délibérément au peuple fidèle réuni dans les salles de patronage ou de collège ou sur les places publiques pour célébrer ses saints, Ghéon a su retrouver cette communion avec le public qui est, d'après Copeau et d'après lui, une des conditions premières de la vitalité du théâtre, et qui doit être pour l'auteur dramatique un admirable excitant.

Que les saints eux-mêmes aient poussé à la roue, je n'en doute pas, car ce retour à une *mythologie chrétienne* dont se plaignait un savant ecclésiastique, est précisément une des affaires d'icibas dans lesquelles le paradis a des intérêts, — et même des « parts de fondateur ». On l'a bien vu quand Sainte Germaine Cousin s'est plu à entrer dans le jeu, et à glisser un vrai miracle dans le miracle en image présenté à Pibrac.

Ainsi Ghéon a pu, en se faisant populaire, réinventer un théâtre « franc de tige ». N'oublions pas toutefois que ces renouvellements, et cette fécondité même, n'auraient jamais été possibles si pendant de longues années il ne s'était exercé à la discipline du vers libre, d'autant plus astreignante que les règles en sont arbitraires, et n'avait acquis de la sorte une vertu d'art assez vigoureuse pour résister à de trop bonnes conditions d'existence, à un climat trop prospère. Dans la mesure où Ghéon doit à Gide (comme il a tenu à en témoigner, notamment dans son entretien avec Lefèvre), il se trouve que Gide aura contribué pour une part à délivrer le peuple chrétien de la triste littérature, rendez-vous de toutes les impuretés esthétiques, dont la bonne volonté, quand elle n'a pas la modestie d'apprendre de ceux qui savent, ne demande qu'à le nourrir. L'exemple de Ghéon serait dangereux à suivre pour qui n'aurait pas sa formation artistique. L'art doit mériter le droit d'être édifiant.

En dépit de ses partis pris pour l'art fonction sociale, pour la lisibilité, la clarté, etc., je crois que Ghéon lui-même a plus de liens avec l'« art pur » qu'il ne voudrait le faire croire, en tout cas les plus simples de ses pièces pour patronages supposent des dessous plus complexes que n'imaginent bien des gens, amis ou ennemis; et l'éloignement de l'académisme, la volonté de transposition et de simplicité, le soin de mêler à une spiritualité élevée et aux situations les plus tendues les réactifs de la vie commune avec son grotesque et sa vulgarité, d'autres traits encore que je n'ai pas le loisir de noter, ne sont pas sans apparaître les meilleures recherches de Ghéon et celles des poètes les plus « gratuits » de notre époque. Pour ma part, je souhaite que cette parenté s'affirme de plus en plus, et que Ghéon s'applique toujours davantage à réintégrer dans son apostolat lui-même toutes les sévérités du théâtre pur.

*Les Compagnons de Notre-Dame*, dont la fondation et l'existence même sont un admirable acte de foi, serviront, je pense, efficacement ce dessein, en assurant à l'art dramatique chrétien ce qu'il lui faut d'indépendance à l'égard d'exigences souvent empreintes d'un prosélytisme trop immédiat. Car la commande a du bon, mais il faut pouvoir y résister.

Je dois me contenter de ces brèves indications. Puisque néanmoins nous professons que l'artiste et l'homme, tout en étant distincts, ne sont pas séparables, comment terminerais-je cet hommage sans dire mon admiration non seulement pour le poète mais aussi pour le chrétien? C'est de tout cœur que je célèbre ici la bonté, la magnifique droiture, l'abnégation, et plus profondément encore l'esprit de foi et de prière de cet homme né de la guerre, dont avec un absolutisme splendide toutes les forces désormais sont tournées vers Dieu seul.

Jacques MARITAIN.

(1) La *Revue Fédéraliste* de Lyon a consacré tout un numéro à célébrer Henri Ghéon. Nos lecteurs liront avec plaisir le beau témoignage que lui rend à cette occasion son ami Jacques Maritain.

# Les idées et les faits

## Chronique des Idées

### Le jubilé de Monseigneur Rutten

Mgr Martin-Hubert Rutten, ordonné prêtre, le 28 avril 1867, par Mgr de Mercy-Argenteau, consacré évêque, le 6 janvier 1902, par le cardinal Goossens, célébrera, le 19 mai prochain, aux applaudissements du diocèse de Liège, du peuple flamand, de la Belgique entière, son double jubilé, noces d'argent épiscopales, noces de diamant sacerdotales.

■ Droit et fort comme le chêne de ses armoiries, il étonne par la verdeur de ses quatre-vingt-cinq ans tous ceux qui l'approchent; il entraîne par sa vaillance et parfois découragement presque par sa résistance au travail, « qu'il ne recusa jamais », tous ses collaborateurs.

Inébranlable dans ses principes, inexpugnable dans ses convictions, il a conquis d'universelles sympathies et forcé même l'estime des adversaires de l'Eglise par la rectitude inflexible de son esprit, la droiture de son caractère, la sincérité d'une parole qui sonne comme l'or, par sa loyauté chevaleresque. Ils sont plutôt rares ceux-là dont la limpidité d'âme ne s'est jamais ridée au contact des hommes et dans le manquement des affaires, dont la belle franchise se mire, sans une ombre de dissimulation, dans la pureté inviolée du regard, la transparence du langage, l'intégrité absolue de la conduite. Mgr Martin-Hubert Rutten est au premier rang de cette élite.

De bonne race terrienne et mosane, qui s'est ramifiée sur les deux rives de la Meuse, — né à la ferme Hozerhoef, à Geystingen près Maesyck — il tient de son ascendance et du milieu champêtre, où il passa ses premières années, la simplicité, l'amour du vrai sans fard, la modération, la sagesse, la sérénité et l'énergie, la bonté profonde. Terrain propice, enrichi de vertus héréditaires ou germèrent de nobles vocations, d'où la Providence fera sortir par la culture chrétienne deux prêtres, le futur évêque et le chanoine Hubert, qui, depuis cinquante ans, partage la vie de son aîné; deux zouaves pontificaux, dont l'un, qui fut bourgmestre de Clermont et député de Verviers, donnera un religieux à la Compagnie de Jésus, un Supérieur général à la Congrégation de Schent, une religieuse aux Sœurs de Tilbourg, un Gouverneur général au Congo, tout comme dans la branche maternelle des Zegers, la Providence suscita un grand oncle qui fut pendant plus de quarante ans curé à Geystingen, un curé-doyen de Saint-Servais à Maestricht, et un Capucin au couvent de Gand, d'où le bannit la Révolution française.

Martin-Hubert grandit comme un autre Samuel à l'ombre du clocher natal, dans une atmosphère embaumée par tous les parfums de la vertu : jusqu'à treize ans, attaché au service de l'autel, et sans rival ni pour l'ardeur aux jeux, ni pour l'ardeur à l'étude.

Tête saine et lucide, d'une maturité précoce, remarquable par le parfait équilibre des facultés, réussissant dans toutes les branches, partout il conquiert et garde la première place : à Geystingen, à l'école primaire; à Maesyck, au Collège des Croisiers, où il fut le premier inscrit en 1854, à leur rentrée après un demi-siècle d'exil; au Petit-Séminaire de Saint-Trond, en poésie, rhétorique, philosophie; au Grand-Séminaire de Liège, où il entra en octobre 1863.

C'est sur les bancs du Collège des Croisiers qu'il puise l'amour passionné de la langue maternelle et s'initie à son génie. A l'Académie flamande du Petit-Séminaire de Saint-Trond, l'*Utile dulci*, la première société de ce genre fondée après 1830, il présente des travaux qui affronteront plus tard la grande publicité dans *Het Belfort : Ossiaan en zijne gedichten*, et le poème de *Judith*. Au Séminaire de Liège, lié d'amitié avec l'abbé Leen, mort curé de Wychmael, qu'enflammait le même noble enthousiasme pour la littérature flamande, ils s'y perfectionnent l'un et l'autre pendant leurs heures libres, s'entraînant avec ardeur, réalisant déjà par leur communauté d'efforts, comme le dit M. l'abbé Geurts,

ce que fit plus tard le brillant trio de poètes limbourgeois : Cuppens, Leenaerts et Winters.

\* \* \*

Il n'était que diacre lorsqu'il fut désigné, en 1865, comme professeur de mathématiques au Petit-Séminaire de Saint-Roch. Dans ce cours ainsi que dans les leçons d'apologétique, dont il sera chargé à partir de 1870, il fera admirer ses rares qualités d'esprit lumineux et précis. Dans la direction de cet établissement, à laquelle il fut appelé dès 1873, après six ans de prêtrise, comme dans le gouvernement du Petit-Séminaire de Saint-Trond, qu'il exerça depuis Noël 1877 jusqu'en août 1879, il déploya les rares qualités de l'éducateur et révéla cette supériorité naturelle, cette maîtrise qui devait le désigner si rapidement pour les plus hautes fonctions.

Le fruit durable de sa carrière professorale, c'est le *Cours élémentaire d'Apologétique chrétienne*, publié en 1878, et parvenu à sa douzième édition. Entre tous les ouvrages de ce genre de langue française, si nombreux et si variés, le manuel de Mgr Rutten l'emporte par la conception harmonieuse du plan : l'Eglise et le salut éternel; l'Eglise et la civilisation; par la souveraine clarté, par la vigueur des démonstrations, par la pure simplicité de la langue, par toutes les qualités d'un livre didactique. Il a paru trop élémentaire à quelques-uns à cause de sa forme catéchétique, mais il a rallié les suffrages des hommes d'enseignement. Pour l'avoir pratiqué pendant dix-sept ans au Collège Saint-Quirin, à Huy, je suis trop heureux d'apporter ici, à son incontestable valeur, mon humble et reconnaissant témoignage.

Il y a, dans la seconde partie, quelques pages vigoureuses qui mettent en pièces le libéralisme de toutes couleurs et font justice des libertés modernes. Elles eurent l'honneur d'être violemment attaquées à la tribune parlementaire par Bara qui accusa l'auteur de flétrir la Constitution belge et s'attira sur ce point une riposte incisive : « A chacun son droit », qui valut au vaillant jouteur un compliment de Léopold II sur son intrépidité bravoure.

A la lutte scolaire qui se déclama en 1878, le chanoine Rutten prit une part brillante et par la plume et par la parole. Aux grands meetings de protestation contre la loi de malheur qui allaient soulever le Limbourg, à Saint-Trond, à Maesyck, le chanoine Rutten, qui savait manier le flamand en maître, fut l'orateur providentiel, suppléant à l'insuffisance notoire des Thonissen et des Cernesse, incapables de parler au peuple sa langue. Le discours de Maesyck eut un immense retentissement, répercuté sur les tracts de propagande. Incarnation de la race, symbole vivant de la résistance, le prêtre éloquent avait trouvé des accents sublimes pour interpréter l'âme flamande et il avait su électriser les masses.

\* \* \*

Je revois encore, au lendemain de la mort de Mgr de Montpeller, le chanoine Rutten, pénétrant dans le bureau de Mgr Doutreloux où, séminariste, j'avais l'honneur de l'introduire. A peine, en effet, l'évêque coadjuteur avait-il pris possession du siège qu'il s'était hâté de mander, pour l'associer comme vicaire-général à son administration, l'homme de principes et de gouvernement qu'il avait pu apprécier personnellement au Séminaire de Saint-Roch, au temps de sa direction.

Il ne comptait que douze ans de prêtrise, il allait au devant d'une tâche ardue, complexe, souvent épineuse. Il était prêt. Il fut pendant les vingt-deux ans de son vicariat-général le bras droit de l'Evêque, l'homme en qui habite la sagesse, le conseiller prudent, l'inspirateur discret, celui dont on ne s'écarte quelque temps que pour lui revenir avec confiance. Dans la lutte scolaire; dans l'organisation de l'œuvre de défense des âmes sur le terrain des écoles, il fit paraître autant d'énergie que de tact et de mesure. Assidu au labeur écrasant de l'administration, d'autant plus pressé de besogne qu'il inspirait au clergé plus de confiance par la sûreté de ses décisions. Sans laisser en souffrance aucun des services ordinaires ou extraordinaires de sa charge : visite des couvents, inspection des établissements d'instruction, participa-

tion au Congrès eucharistique de 1883, aux Congrès des Œuvres sociales de 1886, 1887, 1890, présidence du Comité des fêtes du douzième centenaire de saint Lambert, en 1896; en dépit d'une multitude de travaux absorbants, qui auraient largement suffi à remplir sa vie, le vicaire-général, ne laissa pas se rouiller l'arme des bons combats, la plume de l'apologiste.

Il ne se borna pas, en effet, à populariser les Encycliques de Léon XIII, insignes monuments de doctrine, par d'habiles vulgarisations parues d'abord dans la *Semaine religieuse du diocèse*; il entreprit d'entrer dans les vues pratiques du grand Pape en se faisant dans le domaine de l'histoire l'avocat de la Providence et le défenseur du Pontificat romain. C'est de l'ensemble de ces études que sortit le volume qui les réunit dans une belle ordonnance : *Les Promesses divines de l'Eglise à travers les siècles*, malheureusement non réimprimé. Le temps a toujours manqué à l'auteur pour en corriger les imperfections et combler les lacunes. Il reste que ce livre d'excellente vulgarisation a fait mieux connaître et plus ardemment aimer l'Eglise à de nombreux lecteurs.

Vers 1898, un jeune avocat liégeois, qui faisait alors sa route démocratique avant de se signaler par de graves études de droit et de s'élever dans la magistrature, M. Raphaël Simons, publia une *Synthèse sociologique*, tout imprégnée de l'évolutionnisme de Spencer. Mgr Rutten, dont la vigilance doctrinale ne fut jamais en défaut, s'empressa de faire paraître, dans la *Gazette de Liège*, une réfutation détaillée, des plus criantes erreurs, dont le volume était émaillé. Rassemblés en brochure, sous le titre *Catholique ou Socialiste?* ces articles paraîtraient encore aujourd'hui de bonne trempe et d'opportune vigueur.

Prélat de Sa Sainteté en 1884, Doyen du Chapitre en 1888, il marqua son décanat par la restauration artistique de la cathédrale, qui restitua à l'ancienne collégiale Saint-Paul sa beauté primitive.

\* \* \*

A la mort de Mgr Doutreloux, inopinément survenue en août 1901, Mgr Rutten monta sur le siège de saint Lambert, désigné au choix de Léon XIII par le nonce apostolique Granito Pignatelli di Belmonte, par Léopold II, par le suffrage de tous les esprits éclairés, par la voix publique elle-même.

Agé de soixante ans, parvenu à ce faite de la vie où, d'ordinaire, on aspire à descendre vers le repos de la retraite, il courba généreusement ses épaules sous le lourd fardeau des responsabilités épiscopales.

Glorieuse, mais lourde succession. Son illustre prédécesseur avait pris de grandes initiatives quant à la question sociale, ouvert la voie par des Congrès retentissants et vraiment internationaux aux revendications de la justice et de la charité que l'Encyclique *Rerum Novarum* de 1891 allait formuler avec tant de force et d'autorité. Mais Rome même ne rassembla pastout de suite les esprits dans l'unité ni les cœurs dans l'union. Des idolâtres de la liberté se retranchaient dans la citadelle, pourtant démantelée, de l'individualisme. Des statolâtres ne brandissaient plus, d'autre arme que le glaive de l'Etat. Beaucoup à la vue de ces divergences se réfugiaient dans l'inaction.

L'école dite de Liège avait jeté la division par ses hardiesses et Mgr Rutten trouvait un clergé et des fidèles profondément séparés en démocrates et conservateurs.

Son premier acte fut d'apaiser les conflits en travaillant à fonder les dissidences dans l'appellation de catholiques tout court. A force de patience et de mansuétude, en écartant les questions brûlantes, en prêchant l'adhésion aux enseignements de Rome sainement interprétés, Mgr Rutten parvint à la pacification des esprits dans la fraternelle émulation des œuvres. Le temps marchait d'ailleurs et la lutte contre le socialisme requérait l'action énergique et concertée. Celui qu'on accusait de timidité allait se révéler l'Evêque des plus audacieuses initiatives. Pour sauver le Limbourg que son industrialisation allait exposer aux ravages du socialisme, il dressa un admirable plan de campagne, donna l'impulsion à une organisation coopérative et syndicale que l'on peut citer en exemple.

L'activité sociale du vénérable jubilaire est peut-être dépeçée encore par ses œuvres d'enseignement. Il a soutenu, perfectionné, multiplié les écoles primaires, fait surgir par sa foi en la Providence et la générosité de ses sacrifices une école rectorale, une école de régentes, deux écoles normales; il a créé huit collèges épisco-

paux et douze écoles professionnelles. Le fameux Wazon de l'histoire de Liège n'a pas justifié sa célébrité dans ce domaine par de pareils titres.

A l'enseignement se rattache la question flamande, où Mgr Rutten a joué un rôle de premier plan. Nul, en Belgique, n'a revendiqué, avec plus d'autorité, plus de puissance et plus de sagesse, les droits du peuple flamand à sa culture intégrale dans sa propre langue. Nul n'a plus pratiquement favorisé son perfectionnement dans toutes les branches de l'activité intellectuelle et sociale. Dès 1875, je pense, il avait institué une section liégeoise du *Dauidsons*. Frappé de l'isolement et de l'abandon des ouvriers flamands à Liège, il établit en leur faveur, chez les Rédemptoristes, et avec leur concours, l'œuvre qui n'a cessé de prospérer; il entreprit, pour la doter d'un local, une campagne de conférences dans les Flandres et à Anvers. Il a imposé le flamand comme langue véhiculaire dans les collèges du Limbourg et l'a rendu obligatoire partout ailleurs.

En 1910, il prononça, à l'occasion des Retraites ecclésiastiques, un discours sur le programme des revendications de la Ligue flamande, que personne n'a oublié. C'est un plaidoyer et un manifeste, d'une sincérité d'accent à laquelle tout le monde a rendu hommage. L'égalité absolue des Wallons et des Flamands y est réclamée avec énergie, justifiée par la plus entraînante logique, consacrée par le plus pur patriotisme. Ceux-là même qui furent tentés de croire que le vaillant Evêque y fait trop bon marché de la liberté des pères de famille dans l'application de certaines réformes, furent obligés de reconnaître à quelle noble source s'alimente le flamingantisme de Mgr Rutten. Apôtre du Christ, il veut à tout prix combler le fossé de séparation que l'ignorance de la langue a creusé entre le peuple et les classes supérieures en pays flamand. Patriote ardent, et qui le fut avant la lettre, je veux dire avant la guerre, avec une indéfectible passion, il veut l'union étroite de tous les Belges et l'idée seule de séparatisme fait bondir son cœur d'indignation. Mgr Rutten, le plus ardent pionnier de la cause flamande, est l'Evêque belge par excellence.

On serait presque tenté de croire que tant de sollicitudes, dont les nécessités des temps ont alourdi le fardeau de l'administration diocésaine doivent sinon dérober l'Evêque à l'accomplissement de son ministère surnaturel, tout au moins l'embarrasser et le retarder. Il n'en est rien, et je ne sais s'il y eut jamais sur le siège de saint Lambert Docteur plus attentif à remplir les devoirs de son magistère, en faisant rayonner la vérité de l'Evangile sur la multitude de ses ouailles, Pontife plus assidu aux fonctions liturgiques. Ah! certes, il n'est pas avare du trésor des huiles sanctificatrices celui qui les répand avec tant de largesse : en ses vingt-cinq années d'épiscopat, Mgr Rutten a consacré 120 églises paroissiales, 24 chapelles de communautés religieuses ou de collèges et, en outre, 35 autels. Il a oint du saint-chrême et marqué du signe du salut 400,000 confirmés. Il a imposé les mains et conféré le sacerdoce à 1,241 jeunes lévites. Il a sacré deux évêques, Mgr Laminne, son premier auxiliaire, et Mgr Kerkofs, son coadjuteur. Il prodigue sa présence à toutes les grandes cérémonies et manifestations religieuses. Il est le puissant animateur de la vie surnaturelle qui déborde de son cœur de Pasteur pour se déverser à flots sur tout son vaste diocèse.

La vieillesse, en respectant sa vigueur, l'a couronné d'une majesté patriarcale; en adoucissant ses traits, sans fléchir sa stature, l'a revêtu d'une paternité plus touchante.

Il ne la fit jamais paraître avec plus d'éclat que pendant les années tragiques de l'occupation. Intrépide défenseur de la cité devant l'ennemi, il eut pour son peuple si cruellement éprouvé toutes les tendresses, tout le dévouement du père le plus aimant.

Vers l'Evêque de Liège, deux fois jubilaire, que Flamands et Wallons environnent de la même vénération et qu'ils aiment du même cœur, de tous les points de son diocèse, de tous les points du pays montera, ce jeudi 19 mai, une immense acclamation d'admiration et de reconnaissance. *Ad multos annos!*

J. SCHYRGENS.

# PÉROU

## Richesses cachées

D'après un article de M. Anthony W. Dell : Les Richesses cachées du Pérou, dans *The Contemporary Review*, de mai 1927.

Elle est la plus déserte de toutes les régions du globe, la côte péruvienne comprise entre les Andes et le Pacifique; et la pluie n'y tombe jamais, de Tumbes, où Pizarre débarqua jusqu'à Arica. Ce n'est partout qu'une mer de sable, abondamment parsemée de squelettes de chevaux et de bœufs qui y ont péri en traversant ces solitudes. Cependant, au temps des Incas, il y avait là d'importants canaux d'irrigation; les Espagnols, qui n'avaient d'yeux que pour l'argent et l'or, les laissèrent périr.

Aujourd'hui, le président Leguía, qui appartient à l'espèce si rare des visionnaires pratiques, a décidé que le Pérou ne se croiserait pas les bras avant d'avoir transformé ce désert, long de dix-huit cents kilomètres, en champs de coton et de canne à sucre. Déjà les eaux du Canete ont été captées et un canal creusé à travers les montagnes jusqu'à une *pampa* voisine : on y récolte à l'heure qu'il est d'excellent coton. Des expériences sont faites qui ont pour objet d'acclimater dans ces parages les fruits qui font l'orgueil de la Californie. Rien de plus impressionnant, pour le voyageur se dirigeant de Lima vers le Sud, que ces oasis qui ont surgi au milieu d'un désert aride brûlé par le soleil.

M. Charles Sutton, un Américain, qui a réussi dans la région de Canete, nourrit des projets plus ambitieux. Il s'agit d'irriguer le département de Lambayeque et une partie de Piura. Les Andes s'y éloignent notablement de la mer et l'eau de rivière y est abondante. Le « projet Olmos » comporte l'irrigation de 225 mille hectares, et on se rendra compte de son caractère grandiose si on se dit qu'il implique la construction de près de 2 mille kilomètres de routes pour le transport des machines nécessaires, car c'est l'absence des voies de communication qui pèse au Pérou sur tous les travaux d'utilité publique.

La réalisation du projet occupera, pense-t-on, cinq ans, à raison d'une dépense d'un million de livres sterling par an. Les emprunts nécessaires ont été obtenus en gageant les revenus du monopole des allumettes. Un tunnel à travers la chaîne des Andes de 15 kilomètres de long fera dévier les eaux de l'Huancabamba du fleuve des Amazones dans le Pacifique; quinze cents kilomètres de canaux et plus vont relier les cours d'eau divers auxquels s'étend le « projet Olmos » : la culture de la canne à sucre, des bananes, du coton, va, espère-t-on, prendre un grand essor; des colons seront attirés à Lambayeque d'autres parties du pays. Dès aujourd'hui, du reste, le noyau d'une population y existe dans les vallées des rivières et des fleuves.

Pour faire d'une mer de sable où hommes et bêtes de somme n'ont cessé de périr depuis les jours de Pizarre et d'Almagro, des champs fertiles, il faut quoi? de l'eau et rien que de l'eau. Car l'absence même des pluies a permis aux sels minéraux indispensables à l'agriculture de se conserver dans un sol qui, dans quelques années, va se couvrir de champs de coton et de sucre, ombragés par des bananiers.

Aucun autre pays au monde n'est divisé en deux par une chaîne de montagnes aussi hautes et impénétrables, et ce fait a plus que tout autre facteur contribué à entraver le développement du Pérou. Pour se rendre de Lima à Iquitos, il faut un mois; et ce détail est caractéristique du point de vue des voies de communication dans le pays tout entier. Le chemin de fer central s'élève à une altitude de 15,800 pieds, ce qui est pour les railways à voie normale un « record ». Le railway du Sud, de Mollendo à Titicaca et Cuzco, atteint 14,600 pieds. Des chemins de fer à voie étroite serpentent à une altitude plus grande encore.

Les parties élevées des Andes abondent en cuivre, en or et en argent; aussi le gouvernement se prépare-t-il à construire beaucoup de lignes ferroviaires nouvelles, malgré les immenses difficultés inhérentes à la géographie physique du Pérou.

De Huancayo, point terminus du chemin de fer central, celui-ci sera prolongé jusqu'à Huancavelica, à 12,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, Huancavelica, où se trouvaient autrefois les fameuses mines de mercure de Santa Barbara. De là le railway montera à 16,000 pieds, vivifiant la région riche en gisements minéraux de Castro Virreyña, puis aboutira à Pisco, sur le Paci-

fique. La vallée de l'Amazone est restée jusqu'ici vierge de toute voie ferrée. Ces régions sont habitées par des tribus d'Indiens sauvages. Et cependant l'humidité y est grande, et c'est là que prennent naissance les nombreux cours d'eau qui viennent alimenter l'Amazone supérieure. Ces parages sont tout désignés pour y pratiquer sur une grande échelle la culture du café, du thé, du caoutchouc, des épices, du *cinchona*, etc. Mais l'absence de routes et de voies ferrées dans la *Montana* (c'est le nom officiel de cette région) paralyse tout. Cependant, la province seule de la Convencion, presque aussi grande que l'Angleterre (Quillabamba, la capitale, ne compte qu'une seule rue) est susceptible d'un développement agricole sur une échelle incommensurable. En attendant, les fruits mûrs y tombent des arbres; on distille le jus de la canne à sucre et on en fait du rhum qu'on met en vente à deux pence la bouteille; les mulets qui transportent le café et le thé à la station de chemin de fer la plus proche (à plusieurs jours de marche) tombent dans le fleuve en tâchant de se dépasser, tant le sentier qu'ils suivent est étroit.

Le développement de la *Montana* : voilà le troisième des grands problèmes péruviens, le plus important peut-être, mais aussi celui où le progrès réalisé est le moins sensible. Du point de vue des richesses potentielles, elle est encore supérieure aux mines de cuivre et d'argent des Andes. Ce qui se passe aujourd'hui dans la zone du canal de Panama, à mesure que les jungles tropicales s'effacent devant les plantations de bananiers, nous donne une idée du tableau que la *Montana* péruvienne offrira un jour. A voir les forêts disparaître sous les coups de hache des colons, les bateaux à moteur parcourir la partie supérieure de l'Amazone, les railways et les routes pour automobiles suivre le cours du fleuve, notre globe y perdra une part de ce qui lui reste encore de pittoresque et de romantique, mais gagnera énormément à un point de vue plus prosaïque. Et quoiqu'on fasse, il restera toujours assez de forêts pour faire la joie des fervents de la botanique et de l'entomologie. Restera-t-il assez d'espace libre à la disposition des tribus sauvages? C'est là une autre question.

Actuellement, cinq mille hommes sont occupés à construire cent routes nouvelles. Tout citoyen est tenu de contribuer à ce travail d'une façon ou d'une autre, directement ou indirectement. Petit à petit, des sentiers pour mulets se transforment en routes où peuvent circuler de petits camions automobiles. Mais il faut avoir vu les Andes pour se rendre compte des difficultés de la tâche.

A l'époque des Incas, des routes serpentaient déjà à travers les Cordillères : elles n'étaient toutefois destinées qu'aux piétons, aux lamas et aux chaises à porteurs des nobles. Des tunnels perforaient les montagnes et des ponts suspendus à des cordes enjambaient les abîmes : résultats remarquables si on pense au caractère primitif du peuple. Par-ci par-là des marches étaient taillées dans le roc, hommes et bêtes les escaladant tant bien que mal. Aujourd'hui, il faudrait des routes spacieuses où une auto pût circuler librement. Il faut dire que sur certaines des routes nouvelles, ces conditions ne sont guère remplies. C'est ainsi qu'entre Tarma et La Merced, au-dessus de la vallée du Chanchamayo, il n'y a parfois qu'un espace de quatre toises entre la roue de l'automobile et un précipice de mille pieds de profondeur. Les accidents sont rares, parce que seuls des chauffeurs expérimentés s'engagent sur cette route; en revanche, une catastrophe se produit-elle, elle est... radicale. La nouvelle route de La Mejorada à Ayacucho a cent soixante kilomètres de long et à peu près le même caractère. Il faut huit heures, avec arrêts, pour tout le parcours; et en certains endroits, une panne est-elle arrivée à un camion, tous ceux qui viennent sont obligés de s'arrêter et d'attendre. Les ponts jetés sur les cours d'eau sont construits exactement d'après l'ancien principe Inca, seulement, ils sont suspendus à des câbles d'acier. Quelques-uns ne sauraient supporter le poids d'un camion automobile chargé. Le contenu doit en être retiré et porté à la main.

Les ingénieurs de voies ferrées pourraient conter, eux aussi, bien des choses palpitantes sur les difficultés et les dangers inhérents à la circulation ferroviaire dans les montagnes péruviennes. Ce qu'il y a de plus étonnant peut-être, c'est que le service soit si régulier et qu'il se produise si peu d'accidents!

## MANDCHOURIE

### L'action des Soviets.

On entend très souvent exprimer l'avis que les Soviets poursuivent à l'étranger et spécialement en Asie une politique « impérialiste » ; on prétend qu'ils s'inspirent des traditions d'expansion « tsaristes » ; on prononce parfois les mots d' « impérialisme soviétique ». Ce sont là des affirmations qui ne sauraient être acceptées que *cum grano salis*.

En Europe, la frontière occidentale de la Russie est partout en deçà de son tracé d'avant 1914. En Transcaucasie, les Soviets ont fait abandon aux Turcs de régions devenues russes depuis la guerre russo-turque et le traité de Berlin. Et ils n'ont fait que reconquérir une Géorgie qui s'était annexée à l'Empire dès les toutes premières années du siècle dernier.

En Asie, les anciennes principautés de Boukhara et de Khiva ont été absorbées par l'U. R. S. S., mais ce ci-devant Emirat et cet ancien Khanat avaient été des Etats vassaux à la discrétion de l'Empire russe depuis les dernières trente années du XIX<sup>e</sup> siècle. Le changement a donc trait à la forme de gouvernement et à l'ordre social non à la situation politique extérieure des deux pays en question.

On ne pourrait parler avec tant soit peu de plausibilité d'impérialisme soviétique que par rapport à la Mongolie dite extérieure. Celle-ci paraît dotée d'un régime politique soviétoïde depuis plusieurs années, et il se peut que la main mise de l'U. R. S. S. sur cette vaste région soit à peu près complète. Mais les détails précis manquent.

Ailleurs le Kremlin rouge sacrifie partout ou presque partout les intérêts russes à l'étranger; il abandonne dans le Moyen et le Proche Orient, comme dans l'Extrême-Orient, des privilèges souvent précieux et acquis il y a nombre d'années.

Moscou se flatte, il est vrai, de substituer aux anciennes manifestations matérielles et concrètes de l'influence russe les sympathies de « masses » plus ou moins amorphes. Un avenir prochain nous montrera probablement ce que valent ces sympathies, et si l'énergie d'un Tchiang-Kai-Chek, utilisant les bolchéviks tant que les intérêts du nationalisme chinois en ont besoin, les jetant à l'eau quand il peut se passer d'eux; si l'énergie d'un Tchiang-Kai-Chek, dis-je (sans parler de l'ennemi de Moscou, Tchang-Tso-Lin) ne pèse pas plus dans la balance, concrètement parlant, que l'amitié supposée des masses en question.

A ce point de vue, une correspondance de Kharbine (Mandchourie), parue dans la *Borba za Rossiou*, nous paraît instructive. Nous la résumons ci-dessous, en notant que « la Lutte pour la Russie » est une vaillante petite revue hebdomadaire paraissant (en russe) à Paris (9, rue Dupuytren, 6<sup>me</sup>) : elle est spécialement destinée à être introduite en Russie en contrebande.

M. Grebechkoff écrit donc de Kharbine à la revue en question, que la Perse et la Turquie ayant apporté à l'U. R. S. S. et au parti communiste de sérieuses désillusions, c'est sur la Chine que ceux-ci ont aujourd'hui concentré leurs efforts.

Mais la pénétration bolchéviste en Mandchourie qu'a-t-elle apporté à la population russe locale forte de 200,000 âmes?

Il y a de cela trente ans, la partie de la Mandchourie traversée aujourd'hui par le chemin de fer de l'Est chinois, était un désert. Kharbine a été créé de toutes pièces par les ingénieurs russes. La région en question fut ensuite promptement colonisée, Russes et Chinois cohabitant, on ne peut mieux et s'enrichissant. La Mandchourie commença à fournir son froment, ses fèves, son gibier, etc., au monde entier.

Toutes les localités étaient administrées sur la base du *self-government* municipal, Russes et Chinois jouissant des mêmes droits électoraux. Ceux-ci étaient jugés le cas échéant par les tribunaux chinois, ceux-là par des juges russes.

Mais dès la conquête de la Sibérie par les bolchéviks et la mort de Koltchak (1920), avant même que les communistes russes parvinssent au Pacifique (1922), les nationalistes chinois exigeaient et obtenaient que les Russes de Mandchourie fussent jugés par les tribunaux chinois, bien que la législation chinoise leur fût, cela va sans dire, entièrement étrangère.

En 1924, en vertu d'un accord conclu par Moscou avec Tchang-

Tso-Lin, le chemin de fer de l'Est chinois passait aux mains d'une administration dont la moitié des membres était nommée par Moukden (Tchang-Tso-Lin), l'autre par Moscou. Depuis lors, l'offensive chinoise n'a fait que s'accroître. Le *self government* municipal mi-russe, mi-chinois a été supprimé, bien qu'à Kharbine les 9/10 de la population fussent de nationalité russe. Aujourd'hui, les Chinois se sont attaqués au personnel enseignant russe (les instituteurs russes de Mandchourie sont 700 avec 17,000 élèves, et le budget de l'instruction publique y était naguère de 700,000 roubles-or).

Partout, tout ce qui est russe en Mandchourie est en recul dans tous les domaines : tribunaux, instruction publique, administration municipale, police, flottille appartenant au chemin de fer, etc.

Ainsi, d'une part, les bolchéviks se bercent de l'idée d'organiser la révolution mondiale en prenant la Chine pour point de départ, au prix d'une dilapidation des « dernières » ressources russes.

D'autre part, ce sont des réalités fort concrètes : la nombreuse population russe de Mandchourie est ruinée et dépouillée de ces droits; l'avoir de l'Etat russe, avoir dont la valeur se chiffre par beaucoup de millions de roubles, est abandonné; les autres nationalités commencent à détester les Russes, et ainsi de suite.

Tels sont les résultats de la politique poursuivie dans l'Extrême-Orient par le Comité central du parti communiste, conclut le correspondant de la *Borba za Rossiou*.

\* \*

On le voit : en Mandchourie, la politique des Soviets n'a rien d'impérialiste.

Et que demain Tchang-Tso-Lin s'avise de se saisir définitivement des railways nord-mandchouriens, Moscou empochera, soyez-en sûrs, ce nouvel outrage, tout en se félicitant à la face du monde « prolétarien » de ne s'être pas laissé prendre à cette « provocation » nouvelle, à savoir : de ne s'être pas laissé entraîner à un conflit armé avec le protégé du Japon.

\* \*

Un coup d'œil jeté sur une bonne carte géographique suffit du reste à nous fixer sur ce que les Soviets sont en train de faire de la Russie. La R. S. F. S. R. seule (« Grande Russie » proprement dite avec adjonction des régions baignées par l'Océan arctique, du Don, de la Caucase, de la Sibérie et d'une partie de l'Asie Centrale russe) compte dans son sein dix républiques autonomes et dix-sept régions autonomes! Les nationalismes locaux émergent de partout. En Petite Russie, l'« ukrainisation » se poursuit inlassablement. La Russie-Blanche emboîte le pas à l'Ukraine. Même observation pour la Géorgie.

Comment un régime qui a fait de l'ancien Empire unifié une mosaïque éfarante, qui tolère que la langue russe soit combattue sur une notable partie de son propre territoire; qui laisse se développer bénévolement une nuée de nationalismes souvent tout frais émoulu et dont les tendances seront peut-être nettement centrifuges demain; comment un tel régime, dis-je, pourrait-il être « impérialiste » à l'étranger, fût-ce en Asie ou en Europe? Et pour ce qui est de cette Mongolie « extérieure » plus ou moins soviétisée dont j'ai dit quelques mots plus haut, qui ne la voit réabsorbée par une Chine *ex hypothesi* pacifiée et unifiée, Moscou reculant et se dérochant une fois encore?

Comte P.

---

## CATHOLIQUES BELGES

soutenez notre effort

d'apostolat intellectuel

---

# Catholiques Belges

ABONNEZ-VOUS à

## La revue catholique des idées et des faits

la plus répandue,  
la moins chère,  
la mieux informée

Un an, 37.50 francs; six mois 20 francs.  
Pour le clergé, 27.50 francs par an.

Numéros spécimen gratuits sur demande

### TARIF DES TOILES

	Largeurs :	Prix :
Toile d'Irlande pour draps de lit	1=55	8.30
" " " " " "	1=90	10.10
Toile d'Irlande forte qualité	1=78	12.80
" " " " " "	2=00	14.40
" " " " " "	2=25	17.00
Fil blanchi, qualité d'usage	1=70	13.30
Bon calicot écreu, sans apprêt	1=60	9.20
" " " " " "	1=85	10.60
" " " " " "	2=00	11.60

#### TOILES DE COURTRAI JUSQU'EN 2<sup>m</sup>40 DE LARGEUR

Fines cretonnes pour lingerie. Molletons blancs. Essuie-mains. Linge de table et de toilette. Nappes d'Autel.  
— Purificateurs et Corporaux. Toile ancienne. —

#### TOUT AU PRIX DE GROS

DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS GRATUITS

**Emile CHARLOT & Fils**  
à Marcinelle

### SOCIÉTÉ HOLLANDAISE DE BANQUE

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE

Siège social : 46-48, rue des Colonies, Bruxelles

Filiale de la Banque Jordaen & C<sup>ie</sup>, Paris

Toutes opérations de banque; comptes courants et de dépôts; achat et vente de chèques sur tous pays et monnaies étrangères; achat de coupons, gérance de fortunes, garde de titres, vérification de tirages, ordres de bourses sur toutes places; renseignements sur toute valeur belge ou étrangère. Spécialité en valeurs hollandaises, américaines et canadiennes. Derniers renseignements sur valeurs françaises. Taux d'intérêt actuel en compte à vue : 4 pour cent.

### Cafés crûs V<sup>ve</sup> Ed. Philips & fils

39, rue des Peignes, ANVERS

SPÉCIALITÉ « CAFÉS FINS »

Grande torréfaction de cafés

« **Brasiliana** » Laar, 27, ANVERS

CAFÉS TORRÉFIÉS EN GROS

Télégr. : GARVENS-ANVERS

Téléph. : 555.89

Compte Chèques-Postaux : 361.35

FABRIQUE SPÉCIALE DE POMPES

### W. GARVENS & C<sup>ie</sup>

Ingénieurs-Hydrauliciens-Constructeurs

PIERRE DIERICX, Directeur

Bureaux et Ateliers à ANVERS, 17, rue Van Artevelde

Grande variété de modèles pour tous usages

Epuisement, Irrigation, Arrosage, etc.

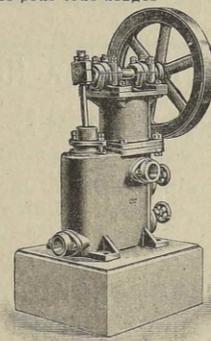
Pompes à piston ou centrifuge avec réservoir et interrupteur automatique pour distribution d'eau sous pression à tous étages.

Pompes pour puits de grande profondeur à piston ou centrifuge à axe vertical nouveau modèle U.

Pompes modèle spécial pour le Congo. — Béliers hydrauliques. Moteurs à essence.

Moteurs électriques. Robinetterie et tous accessoires.

Installations complètes - Devis sur demande.



## CRÉDIT DU NORD BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1896

Toutes opérations de Banque - Bourse - Titres - Coupons et devises étrangères - Garde de Titres - Location de Coffres-Forts - Compte de dépôts à vue et à échéance - Comptes Commerciaux

SUCCURSALES: Courtrai - Gand - Mons - Namur - Tournai.  
COMPTOIRS : Audenarde - Bisseghem - Menin - Mouscron  
Péruwelz - Wevelghem - Waereghem.  
BUREAUX RATTACHÉS: Néchin - Stamburges.

FILIALE DU CRÉDIT DU NORD  
Capital 100,000,000 Réserves 50,000,000

## BANQUE DE VERVIERS

Société Anonyme fondée en 1873

Siège social : 41, rue de la Concorde, VERVIERS

Succursales : AIX-LA-CHAPELLE, EUPEN, DISON

Agences : Aubel, Battice, Orefeld, Dolhain, Hergemath,  
Montzen, Nessonvaux, Peplnster,  
Polleur, Raeren, Spa, Theux, Welkenraedt.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE — ORDRES DE BOURSE

Filiale de la Société Générale de Belgique

## Henri COOREMAN

GAND -:- Place du Marais, 1 -:- GAND

BANQUE ET CHANGE

Achat et Vente de Fonds Publics

Paiement de tous coupons

AGENCE DU CRÉDIT FONCIER DE BELGIQUE

Place du Petit-Sablon, Bruxelles

Emission d'obligations financières  
rapportant un intérêt de 6 p. c. net de tous  
impôts présents et futurs

## EMILE WIRTZ Agent de Change

Anciennement JOHN WIRTZ établi depuis 1885

TERME ET COMPTANT

44, AVENUE DE KEYSER, 44, ANVERS

Agent officiel de la

## Cie FRANÇAISE DU TOURISME

organisation de voyages

## FERNAND THUILLIER

AGENT DE CHANGE

6, Rue David, 6  
VERVIERS

Téléphones :  
1339 et 2380

ORDRES DE BOURSE TERME ET COMPTANT

Paiement des coupons belges et étrangers.

Renseignements financiers. — Vérification gratuite des tirages.  
Souscription à toutes émissions.

## Briqneteries Economiques de Gilly

à GILLY-HAIES

Spécialité : *Brique de Gilly extra-dure*  
pour tous pavages à grande fatigue

Prix avantageux

Satisfaction garantie

Entretien nul

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

## SILEXORE L. M., de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brûlage

PROTÈGE les murs contre les intempéries

RÉSISTE à l'air salin

Application facile et économique

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA BELGIQUE :

## Établissements Fidèle MAHIEU

MARCINELLE-CHARLEROI

Atelier de Modelages — Carrelages

Tous matériaux de construction

## Caisse Hypothécaire Anversoise

Société Anonyme - Fondée en 1881

CAPITAL : frs. 20,000,000 — RESERVES : frs. 23,664,037.33

Siège Social :

ANVERS, rue des Tanneurs, 35

Tél. N° 504.90-504.91

Siège de Bruxelles :

44, Boulevard du Régent, 44

Tél. N° 244.97-284.64

## PRÊTS SUR IMMEUBLES ET POUR BATIR

Obligations Foncières intérêts 7 %.

Caisse d'Épargne intérêts 4.70, 6 et 6.50 %.

Agences dans les villes et les principales communes du Pays

LOCATION DE COFFRES-FORTS